



François Hollande, lors des traditionnels "vœux", a proposé un "pacte de responsabilité" aux patrons.

Photo AFP

L'événement

## "Jusqu'où ira Hollande ?"

Le « pacte de responsabilité » proposé par Hollande aux patrons a immédiatement été salué par le Medef et par la droite. « Chiche ! », ont lancé en chœur plusieurs responsables de l'UMP. « Moins de charges pour les entreprises, moins de dépenses publiques : je dis "chiche" (...). Il faut que l'opposition l'accompagne. C'est notre devoir (...), quand nous le pouvons, d'être unitaires », a ainsi lancé, parmi d'autres, Frédéric Lefebvre, ancien porte-parole de l'UMP, proche de Nicolas Sarkozy. Cet enthousiasme des forces anti-ouvrières est tempéré d'une certaine dose de scepticisme. « Jusqu'où ira le nouveau Hollande ? », s'interroge *Le Journal du dimanche*, qui rappelle que le gouvernement est « fragilisé par une impopularité record ». « La messe est loin d'être dite », résume *Le Figaro*.

C'est bien là tout leur problème. Il ne tient pas à la volonté de Hollande, mais à la capacité de son gouvernement... à gouverner, face au rejet profond qui le mine. Le gouvernement a dû reculer face à la grève des professeurs des classes préparatoires, le 12 décembre, le contraignant à différer toute remise en cause des obligations de service des 300 000 enseignants du secondaire. A Airbus, dans les chantiers navals, ou encore à la SNCM (lire page 5 et suivantes), les travailleurs, avec leurs syndicats, expriment aussi avec force, par la grève et la mobilisation, leur refus des plans patronaux. Dans ces conditions, le gouvernement commande des « rapports », engage des « concertations » auxquelles il suspend ses décisions. Mais il augmente d'ores et déjà la TVA, ce 1<sup>er</sup> janvier, pour financer un crédit d'impôt de 20 milliards d'euros au bénéfice des patrons ! Et il autorise, à la sauvette, un 31 décembre, le travail du dimanche dans les magasins de bricolage ! C'est bien là toute la teneur du « dialogue social » par lequel il voudrait impérativement associer les syndicats à sa politique.

Y. L.

**"Le pacte de responsabilité" proposé par le chef de l'Etat aux patrons le 31 décembre ravit le Medef. En jeu : des dizaines de milliards d'euros d'exonérations supplémentaires.**

# François Hollande veut pactiser avec les patrons sur le dos de la Sécu

Yan Legoff

**L**ors de son discours de vœux le 31 décembre, François Hollande a annoncé qu'il allait proposer « un pacte de responsabilité aux entreprises ». Par ce « pacte », il voudrait diminuer la partie des salaires (les cotisations) que les patrons versent directement à la Sécurité sociale pour financer les retraites, l'indemnisation des accidents du travail, les soins de santé ou encore les prestations familiales. Hollande a expliqué : « (Ce pacte) est fondé sur un principe simple : moins de charges sur le travail, moins de contraintes sur leurs activités et, en contrepartie, plus d'embauches et plus de dialogue social. » Plus d'embauches ? Alors que le chômage continue d'augmenter, les patrons bénéficient déjà de dizaines de milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales prétendument pour l'emploi ! Exactement : 27,6 milliards d'euros d'exonérations en 2012, selon les dernières données de la Sécurité sociale. A ce chiffre, s'ajoute notamment le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) décidé l'an dernier pour « diminuer le coût du travail » : 10 milliards prévus cette année, 20 milliards à terme. Qui finance ces exonérations dont bénéficient les patrons depuis des années ? Les travailleurs, par leurs impôts, principalement la TVA. C'est pour financer le CICE que la TVA augmente ce 1<sup>er</sup> janvier.

**"UNE SUPPRESSION DE TOUT OU PARTIE DES 35 MILLIARDS DE COTISATIONS FAMILIALES ACQUITTÉES PAR LES ENTREPRISES"...** Hollande voudrait aller encore plus loin. Et cette fois-ci, c'est une branche entière de la Sécurité sociale — la branche famille

— qui est dans le collimateur. Cela représente 35 milliards d'euros !

Le 19 décembre dernier, le gouvernement a saisi le Haut Conseil du financement de la protection sociale, un organisme qu'avait institué Nicolas Sarkozy, pour qu'il fasse des propositions en vue d'exonérer les patrons du paiement des cotisations famille. Le quotidien de droite *Le Figaro* (2 janvier), qui applaudit aux annonces de François Hollande, explique : « L'institution doit rendre son rapport en mai, une concertation suivra avec les partenaires sociaux (...). Le gouvernement est prêt, sous réserve d'un accord avec les partenaires sociaux, à une diminution, voire à une suppression, de tout ou partie des quelque 35 milliards de cotisations familiales acquittées par les entreprises. »

**... MAIS "LA MESSE EST LOIN D'ÊTRE DITE" (LE FIGARO)**

Le 31 décembre, François Hollande a déclaré qu'il allait prendre, en 2014, des « décisions fortes ». « D'abord, je veux réduire la dépense publique, dit-il. Cela vaut pour l'Etat, qui doit se concentrer sur ses missions essentielles, mais aussi pour les collectivités locales (...) et pour la Sécurité sociale (...), qui doit en terminer avec les excès (...) et les abus. »

Bref, moins de services publics, moins de fonctionnaires, moins de prestations sociales par un coup majeur et décisif contre la Sécurité sociale de 1945... *Le Figaro* se félicite de ce ton anti-ouvrier : « Toutes les priorités énoncées mardi soir vont dans le même sens d'un soutien clair aux entreprises et du sérieux budgétaire (...). Plus encore, c'est la première fois qu'un dirigeant socialiste reconnaît que la baisse des dépenses doit passer aussi par celles de la Sécurité sociale. » Mais, avertit le journal, qui connaît la fragilité de ce gouvernement, « la messe est loin d'être dite »...

**"Les efforts demandés sont, en tout état de cause, plus importants que sous Nicolas Sarkozy"**

Le politologue Stéphane Rozès, dans *Le Journal du dimanche*, 5 janvier

## L'augmentation de la TVA finance un nouveau cadeau aux patrons

Pour la majorité des biens et des services, le taux normal de TVA passe, ce 1<sup>er</sup> janvier, de 19,6 % à 20 %. Se vêtir, se chauffer, faire le plein de carburant coûtera plus cher. Le taux intermédiaire, aujourd'hui à 7 %, passe à 10 %. Est concerné notamment le transport de voyageurs : la RATP augmente de 3 % le tarif des abonnements mensuels Navigo. Seul le taux réduit de TVA reste inchangé, à 5,5 %. Il s'applique aux produits alimentaires (pas à tous), aux cantines scolaires, aux livres ou encore aux tickets de cinéma.

Ponction totale prévue sur un an dans le budget des familles : environ 6 milliards d'euros qui iront au financement du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au bénéfice des patrons !



**"Je suis assez surprise que cette évolution ne soulève pas davantage de questions (au sein de la majorité)"**

Delphine Batho, ancienne ministre de l'Ecologie, au *Journal du dimanche* (5 janvier), au sujet du « pacte de responsabilité aux entreprises » annoncé par Hollande.

## “Pacte de responsabilité aux entreprises”

### Pierre Gattaz (Medef), “satisfait” et “rassuré”, applaudit, “prêt à jouer le jeu”

Pierre Gattaz, président du Medef, dans un entretien au *Monde* (5-6 janvier), répond à la proposition de « pacte de responsabilité » entre le gouvernement et les entreprises faite par François Hollande lors de ses vœux le 31 décembre dernier.

#### VERBATIM



Photo DR

Quand j'entends le président de la République parler d'un "pacte de responsabilité", je suis satisfait. Il a lancé le projet général de sortir le pays de l'ornière et a montré un cap qui nous va bien. François Hollande a appelé cela "pacte de responsabilité", nous, on a parlé de "pacte de confiance" mais le contenu est très proche. On est prêt à jouer le jeu. Maintenant, il faut passer de la parole aux actes. Ce pacte, on peut le faire avec le gouvernement s'il engage de vraies réformes. Il y a urgence.

#### ● “CELA PASSE PAR LA BAISSÉ DU COÛT DU TRAVAIL ET DE LA FISCALITÉ”

J'ai été rassuré par le président de la République, qui a dit que ces assises (*les assises sur la fiscalité des entreprises* — NDLR) devraient permettre de baisser la fiscalité sur les entreprises. C'est une condition sine qua non pour nous. Puisque cela a été précisé, on va entrer. (...) Ce qui m'intéresse, c'est la compétitivité des entreprises pour créer de l'emploi. Cela passe par la baisse

du coût du travail et la baisse de la fiscalité. Il y a 50 milliards de trop sur l'ensemble des taxes qui pèsent sur la production. Idéalement, il faudrait qu'on arrive à baisser en cinq ans de 10 milliards par an la fiscalité des entreprises. Pour cela, il faut baisser la dépense publique. (...) Le discours du chef de l'Etat va dans le bon sens.

#### ● “LA FAMILLE ET LA MALADIE : DEUX POSTES QUI PÈSENT SUR LE TRAVAIL DE MANIÈRE ABSURDE”

La protection sociale, c'est environ 650 milliards d'euros de dépense par an. Il y a notamment deux postes qui pèsent sur le travail de manière absurde : la famille et la maladie.

La famille, c'est 36 milliards d'euros qu'il faut transférer. C'est le but de la saisine du Haut Conseil du financement de la protection sociale par Jean-Marc Ayrault. On attend les solutions. La maladie, c'est aussi un poste qui pourrait être revu. Le président de la République a parlé d'abus de

la protection sociale. Il a voulu montrer qu'il n'y a pas de dogme. Là, j'ai applaudi, il faut y aller. L'important, c'est d'enclencher le processus, c'est d'y croire et de le faire avec les partenaires sociaux.

#### ● DES CONTREPARTIES ? “PAS QUESTION DE CONTRAINDRE LES ENTREPRISES À EMBAUCHER”

Pour moi, ce que le président de la République a dit à ses vœux, c'est un élément très important, qui montre qu'on est d'accord pour monter la montagne ensemble. Et je suis d'accord pour escalader l'Everest avec lui. Maintenant, il faut mettre les camps de base et la logistique en place. (...) L'engagement, je l'ai déjà pris en signant le pacte de confiance adressé au président de la République. Nous sommes prêts à travailler sur ces chantiers. Nous voulons rebâtir un environnement de confiance avec le président de la République. (...) L'idée n'est pas de contraindre (*les entreprises*) à embaucher. ■

### Laurent Berger (CFDT) : “Je souhaite que les syndicats soient associés aux discussions sur ce pacte de responsabilité”

#### VERBATIM



Photo DR

Le secrétaire général de la CFDT invité sur France Info lundi 6 janvier, réagit à la proposition de pacte de responsabilité de François Hollande :

« Quand on parle de pacte de responsabilité avec les entreprises, je veux savoir ce qu'il en est. On a tous en tête l'idée d'allègement de charges. Moi je souhaite qu'on discute de contreparties. En clair, pas de chèques en blanc aux entreprises.

D'abord savoir quels sont les sujets qui sont sur la table de négociations et qui doit discuter. Je veux sortir de cette idée de mano a mano entre le gouvernement et le patronat.

Je rappelle que l'entreprise, ce n'est pas qu'un patron. C'est aussi des salariés et des représentants des salariés. Je souhaite que les syndicats soient associés aux discussions sur ce pacte de responsabilité. Les syndicats ont montré leur capacité à débattre, à discuter et à s'engager, on vient de le voir sur la formation professionnelle.

Je lance un avertissement : il faut que les syndicats soient partie prenante de cette discussion.

Les partenaires sociaux, en tout cas les syndicats et le patronat, ont fait preuve de responsabilité durant l'année 2013 par la méthode du dialogue social : accord sur la sécurisation de l'emploi qu'il faut mettre en œuvre, accord sur la formation professionnelle qu'il faut mettre en œuvre, accord sur la qualité de vie au travail qu'il faut mettre en œuvre. Il faut continuer cette méthode.

Il y a un problème de compétitivité, nous sommes d'accord pour en discuter. »

#### IL A OSÉ...

**France Info :** “C'est une revendication du Medef”  
**Laurent Berger :** “Eh bien, tant mieux !”

**Laurent Berger :** La CFDT pense que la question du coût du travail mérite d'être posée. Je prends un sujet très précis, les cotisations famille qui sont versées par les entreprises. Il n'est pas complètement anormal qu'elles puissent être transférées vers d'autres sources de financement, notamment la CSG.

**France Info :** Ça, c'est une revendication du Medef, une baisse ou peut-être même un retrait des cotisations famille dans ce que payent les entreprises. Vous y êtes prêt ?

**Laurent Berger :** C'est pas forcément une revendication du Medef. La CFDT, on le dit depuis très longtemps.

**France Info :** C'est ce que demande le Medef. Pierre Gattaz, le patron du Medef, parle d'une contribution absurde...

**Laurent Berger :** Eh bien, tant mieux !

### Conférence nationale POUR L'UNITÉ ET LA RÉSISTANCE du 30 novembre, à Paris

“Aider à constituer l'indispensable axe de résistance face à ceux qui ont choisi d'accompagner les contre-réformes”

Le gouvernement Hollande-Ayrault accélère encore la mise en œuvre de la politique de rigueur. Après l'ANI, signé en particulier par la CFDT — dont on commence à mesurer dans les entreprises les dégâts tant il facilite les licenciements —, combattu, entre autres, par la CGT et la CGT-FO, et transposé immédiatement dans la loi, après la nouvelle contre-réforme des retraites, encore approuvée par la CFDT, sous prétexte de réforme fiscale, le gouvernement s'attaque à présent à la Sécurité sociale. La fiscalisation voulue par le patronat et le gouvernement ouvre la voie à la privatisation de la Sécurité sociale de 1945 financée par les cotisations, expression de la solidarité ouvrière (...).

Il est évident que l'on ne peut pas espérer l'emporter en s'alliant avec les patrons qui profitent de cette politique ou avec ceux qui la soutiennent et la mettent en œuvre (...). A des degrés divers, ce débat traverse toutes les organisations.

Pour aider à constituer l'indispensable axe de résistance face à ceux qui ont choisi d'accompagner les contre-réformes, alors que, de plus en plus, mûrit cette conscience que c'est ensemble, en préservant l'indépendance des organisations, dans l'unité contre le gouvernement, contre les patrons, par la grève, en bloquant la production, qu'il sera possible de les faire reculer (...). La conférence appelle tous les militants, pour aider ce mouvement, à discuter, à sceller des accords d'unité sur des bases claires et conformes aux intérêts des travailleurs, à mettre en avant les ripostes ouvrières.

Extraits de l'appel adopté, le 30 novembre 2013, à Paris ■

#### ÉDITORIAL

### Hollande persiste et signe

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

A qui aurait espéré un changement de cap, les vœux présentés par Hollande le soir du Nouvel An répondent clairement : je persiste et signe (1). Le cœur de ces vœux, c'est le projet de « pacte de responsabilité » fondé sur la « baisse du coût du travail » et, plus précisément, sur l'attaque contre la Sécurité sociale, conquête majeure de la classe ouvrière.

Bousculant les dernières miettes de démocratie parlementaire, Hollande s'est engagé à puiser largement dans l'arsenal des mécanismes antidémocratiques de la V<sup>e</sup> République — ordonnances et procédures accélérées (2) — pour faire passer ces plans. Immédiatement, au nom du patronat, Gattaz a donné son accord, exigeant : 100 milliards d'euros pour les patrons en cinq ans, moitié par pillage de la Sécurité sociale et moitié par cadeaux fiscaux. De son côté, Ayrault a été chargé de chercher à associer les organisations syndicales au pacte, car cette association reste, pour le gouvernement, la clé de la situation. Montebourg s'en est vanté en réponse à un député qui lui reprochait, le 19 décembre dernier, de ne pas agir suffisamment pour la baisse du coût du travail : « Que faites-vous de l'accord interprofessionnel relatif à la sécurisation et au maintien de l'emploi ? Jamais un tel accord majoritaire n'avait été signé entre les syndicats et le patronat depuis trente ans ! Que faites-vous de cet accord qui change la donne aujourd'hui pour flexibiliser (...). Que faites-vous de l'accord sur la formation professionnelle qui vient d'être signé par les partenaires sociaux et qui arrivera bientôt devant l'Assemblée nationale ? »

Au même moment, la grève des travailleurs de la SNCM dresse l'unité des travailleurs et de leurs syndicats pour la défense des emplois et du statut (*lire page 5*).

Au même moment, en Centrafrique, des manifestants accusent — à juste titre — les troupes françaises d'organiser la division suivant des lignes religieuses et « ethniques », brandissant des banderoles : « Nous voulons vivre dans l'unité ! Dehors les troupes françaises ! »

En ce début janvier, formons le vœu de voir le combat contre la guerre et l'exploitation remporter des succès, même partiels, lors de cette année 2014.

Et qu'en France, les mouvements de lutte de classe se rassemblent en un mouvement d'ensemble, réalisant l'unité des travailleurs et des organisations, pour porter un coup d'arrêt à la politique anti-ouvrière, réactionnaire et de dévastation sociale du gouvernement Hollande-Ayrault, et ouvrir la voie à la rupture avec l'Union européenne. Nous le savons : rien ne se fait et rien ne se fera sans organisation. C'est pourquoi, aussi, nous formons le vœu que le Parti ouvrier indépendant se renforce de centaines de camarades engagés avec nous dans la lutte de classe et la défense de la démocratie et des droits ouvriers, pour en finir avec le régime d'exploitation.

(1) Le dirigeant du PCF, Pierre Laurent, accuse Hollande de « trahir sa parole »... et au même moment, son parti, dans la plupart des grandes villes, fait liste commune avec le PS aux municipales !

(2) « Le président de la République (...) a demandé (aux ministres) de faire en sorte de ne passer par la loi que quand cela est strictement indispensable, et de veiller pendant ce temps-là à faire avancer les dossiers par d'autres moyens : par des décrets, des ordonnances » (déclaration à l'issue du Conseil des ministres du 3 janvier).

# Le gouvernement légalise par décret le travail du dimanche dans toutes les enseignes de bricolage...

Le 31 décembre, il entérine le coup de force des patrons.

Yan Legoff

Début décembre 2013, le gouvernement approuvait les conclusions du rapport Bailly sur le travail du dimanche, annonçant des « concertations » pour une prochaine loi. Les propositions de ce rapport vont toutes dans le sens d'une généralisation du travail du dimanche dans le commerce (voir Informations ouvrières, n° 280, page 3). Le 31 décembre, le gouvernement fait paraître un décret de quelques

lignes au *Journal officiel* qui autorise tous les magasins de bricolage, dans toute la France, à ouvrir le dimanche jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2015, en attendant d'une prochaine loi applicable à tous les commerces.

Le coup de force du patronat, qui avait bravé des décisions de justice et une législation centenaire, est ainsi entériné par l'Etat !

A la radio, le 4 janvier, le P-DG de Bricorama félicite le gouvernement Hollande-Ayrault et clame sa « bonne satisfaction ». Il fait éclater toute sa hargne anti-ouvrière : « Cela faisait

des mois que les syndicats Force ouvrière avaient pris Bricorama en otage », dit-il en se flattant d'avoir suscité — pour le moins — des « manifestations » de ses salariés contre les syndicats !

Dans cette situation, le ministre du Travail, Michel Sapin, ose en appeler aux syndicats pour qu'ils engagent avec le patronat, dès le 9 janvier, des « négociations » pour l'application de ce décret.

Réponse immédiate des fédérations FO et CGT du commerce : elles ne signeront aucun « accord ». ■

## ... Les fédérations FO et CGT disent non

La fédération FO du commerce

“C'est un encouragement à la délinquance patronale !”

“L a banalisation du travail du dimanche continue ! En pleine trêve des confiseurs, un décret daté du 31 décembre 2013, signé de Jean-Marc Ayrault et de Michel Sapin, inscrit donc le bricolage parmi les nouvelles dérogations temporaires. C'est un chèque en blanc que le Premier ministre signe en faveur de la déréglementation et pour légaliser ce qui est illégal. C'est un encouragement à la délinquance patronale (...). Le gouvernement plie devant les plus grandes fortunes françaises :

— la famille Mulliez (Leroy Merlin, entre autres) : patrimoine en 2013 = 19 milliards d'euros ;  
— la famille Bourellier (Bricorama, entre autres) : patrimoine en 2013 = 195 millions d'euros.

Ce qui n'est pas la situation des salariés de la branche du bricolage qui sont payés, pour une grande partie, entre le Smic et 1,6 fois le Smic, pour que leurs employeurs bénéficient d'exonération sur les cotisations sociales sur les bas salaires.

Les organisations syndicales ne seraient que supplétives pour négocier des contreparties, maintenant que le chèque en blanc est signé (...).

145 ans après la grève des salariés des grands magasins pour obtenir le droit de se reposer le dimanche, FO n'a pas dit son dernier mot ! »

La fédération CGT du commerce

“Un décret scélérat !”

“L e dernier jour de l'année 2013 se solde par un décret scélérat qui autorise les ouvertures des magasins de bricolage tous les dimanches. Le patronat en rêvait : le gouvernement l'a fait ! En prolongement du rapport Bailly, Michel Sapin a donc encore une fois cédé aux sirènes patronales et allonge ainsi la liste des secteurs qui peuvent déroger au repos dominical.

Mais pire encore, aucune limite géographique à ces dérogations n'est prévue, pas plus que les contreparties octroyées aux salariés. Sur cette dernière question, le ministre renvoie aux négociations de branche qui vont s'ouvrir les 9 et 10 janvier 2014 au siège de la fédération des magasins de bricolage.

Certes, ce décret revêt un caractère provisoire et les ouvertures sont admises jusqu'en juillet 2015, mais la notion de provisoire dans ce domaine risque bien de perdurer au-delà de cette date.

Nous restons farouchement opposés à toute déréglementation en la matière. Le dimanche doit rester un jour de repos et permettre à chacun de vivre librement ce moment de repos collectif.

C'est la position que nous porterons lors des négociations qui s'ouvrent ! »

LA PAROLE À...

Christophe Le Comte, syndicaliste dans le commerce  
“Le gouvernement a choisi de rendre légal ce qui était illégal !”

Le gouvernement prétend qu'il y aura pour les salariés du bricolage des contreparties à la généralisation du travail le dimanche prévue dans son décret du 31 décembre. Qu'en penses-tu ?

Ces contreparties annoncées ne figurent pas dans le décret, qui n'offre que des facilités aux employeurs. Ces prétendues contreparties ne sont que des promesses, qui ne vont pas bien loin d'ailleurs, puisque les plus grosses enseignes qui ont fait le pied de grue au ministère pour obtenir ce décret ont déjà, dans leurs accords internes, des majorations prévues pour le travail du dimanche ainsi que des compensations en temps. Donc, il n'y a rien de nouveau de ce côté-là.

C'était déjà notre crainte avec la loi Maillé de 2009, puisque nous pensions que, vu les distorsions de concurrence créées par cette loi, il y aurait des pressions pour étendre les dérogations. Le rapport Bailly va jusqu'au bout. Il sort du cadre des « périmètres d'usage de consommation exceptionnel »

“Ce décret est en effet la prémisse de l'élargissement du travail dominical dans toute la France”

(PUCE), mis en place par la loi de 2009 pour les villes de Paris, Lille et Aix-Marseille, qui étaient conditionnés par certaines contraintes de périmètres, de surfaces commerciales, de population. Le rapport Bailly, tout comme le décret du 31 décembre, font disparaître ces restrictions ou les diminuent. Le rapport Bailly prévoit que dans toute zone commerciale d'au moins 20 000 m<sup>2</sup> (en gros : un Ikea et quelques magasins autour), le tra-

Après le rapport Bailly, ce décret ne préfigure-t-il pas la future loi annoncée sur le travail dominical ?

C'est en route : le décret du 31 décembre lui-même est une proposition du rapport Bailly. Le décret va même au-delà, puisque le rapport Bailly proposait un dispositif nouveau uniquement pour l'Ile-de-France et Plan-de-campagne (Bouches-du-Rhône).

Or le décret couvre toute la France. Il ne concerne pas seulement les magasins de bricolage d'ailleurs.

La convention collective du bricolage ne concerne en effet que les établissements de plus de 400 m<sup>2</sup>. Avec le décret, ce n'est plus le cas. Et lorsque l'on prend l'ensemble des activités visées par le décret, on s'aperçoit que cela peut aussi concerner les entreprises de bazar, de quincaillerie, des vendeurs de couleurs, etc.

Le décret prépare donc en réalité une généralisation du travail du dimanche...

Ce décret est en effet la prémisse de l'élargissement du travail dominical dans toute la France.

vail dominical soit autorisé. Avec le rapport Bailly comme avec le décret du 31 décembre, le gouvernement a choisi de rendre légal ce qui était illégal.

Qu'il s'agisse du projet de « pacte de responsabilité » annoncé par Hollande le 31 décembre pour faire baisser le coût du travail, ou sur la question du travail dominical, le gouvernement ne cesse d'en appeler au « dialogue social ». Qu'en penses-tu ?

Le dialogue social, on sait ce que c'est, ils viennent encore d'en faire la preuve aujourd'hui : ils décrètent, et les syndicats ne sont là que pour faire un habillage des décrets ou des lois, s'adapter dans des cadres décidés par le gouvernement. Les syndicats n'auraient comme rôle que d'être des supplétifs de l'action gouvernementale.

Au final, il n'y a plus de politique contractuelle, dont je suis partisan, et que j'oppose au « dialogue social ».

Propos recueillis par Yan LEGOFF, le 3 janvier 2014 ■

## Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP) du 18 décembre

“Le gouvernement compte sur cinq à sept milliards d'euros d'économies à partir de 2017”

Daniel Shapira

C'est ainsi que le journal *Le Monde* résume l'objectif du gouvernement.

« Mutualisation des services communaux, gestion des déchets, aide aux entreprises... Le comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (Cimap) a fixé, le 18 décembre, la liste de 12 politiques publiques à évaluer en 2014. Objectif : 3 à 4 milliards d'euros d'économies » (« Acteurs publics »).

Ces coupes s'ajoutent à celles déjà engagées depuis un an. Dans le relevé de décisions officiel publié à l'issue du Cimap, le gouvernement annonce 29 décisions.

La décision n° 1 porte sur les « nouvelles évaluations de politiques publiques » pour « contribuer au redressement des comptes publics ». On y lit notamment : — « Développement de la chirurgie

ambulatoire : augmenter le taux de recours à la chirurgie ambulatoire (hospitalisation de moins de douze heures sans hébergement de nuit). »

On comprend les intérêts financiers du gouvernement, mais s'il y a des complications à la suite d'une intervention ? Le patient sera à la maison. Quelles conséquences ?

— « Promotion des médicaments génériques. Augmenter la part des génériques dans le marché français du médicament pour tendre vers un quart d'ici 2017. Définir des actions à destination des prescripteurs tant en ville qu'à l'hôpital et des patients pour améliorer la confiance dans le médicament générique. » Il est un fait que la confiance dans les médicaments génériques est loin d'être partagée.

Et pour cause ! De nombreux médecins et spécialistes en ont souligné les dangers.

— « Développement des ressources propres des établissements publics culturels de l'Etat. Développer des politiques dynamiques de ressources propres (mécénat, billetterie, location d'espace, valorisation de la marque, services d'ingénierie...) pour permettre à un plus grand nombre d'établissements culturels d'augmenter leur autonomie financière. »

Déjà, de plus en plus d'expositions et autres opérations commerciales publicitaires louent des emplacements dans les musées... moyennant finances. Tout cela pour permettre à l'Etat de tailler à la hache dans les budgets. Mais au prix de l'indépen-

dance de ces établissements publics culturels.

— « Mutualisation entre collectivités territoriales au sein du bloc communal (lancement en avril). Faciliter la mutualisation au sein des établissements publics de coopération intercommunale. » C'est tout l'axe de l'acte III de la décentralisation dont le but majeur est de pouvoir couper dans les dépenses des collectivités territoriales comme dans celles de l'Etat ou de la Sécurité Sociale. Parmi les autres décisions, la n° 10 est consacrée à « la gestion des caisses de retraite ». On y lit :

« Le périmètre des 35 régimes de retraites français obligatoires (base et complémentaire) engendre un coût de gestion annuel de 5,2 milliards. (...) Les deux principaux leviers de réduction des coûts de gestion sont la mutualisation, sur tout ou partie du périmètre, d'activités non spécifiques aux régimes gérés et l'opti-

misation, au sein des organismes, de différents processus depuis le renseignement de l'utilisateur jusqu'aux fonctions support, en passant par les fonctions de recouvrement, de liquidation et de paiement. »

Ce n'est pas encore l'unification de tous les régimes de retraite mais cela y conduit.

Et on sait que toutes les harmonisations, dans les conditions actuelles, se font toujours vers le bas.

Vingt-sept autres décisions sont énumérées, allant toutes dans le même sens : la réduction drastique des dépenses publiques, et ce, dans la continuité totale avec la politique de Sarkozy.

Celle-ci s'appelait révision générale des politiques publiques (RGPP). Aujourd'hui, le nom a changé : c'est maintenant la MAP.

Pour le même objectif appuyé par le Medef.

## Transports maritimes

**N'ont-ils pas raison, les salariés de la SNCM, de s'arc-bouter sur leurs garanties collectives ?**

Gérard Luiggi

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les personnels navigants et sédentaires, officiers, marins et employés de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) sont en grève. « Il n'y aura pas de reprise du travail tant que le décret sur l'application du pavillon français (de premier registre sur l'ensemble des lignes maritimes nationales) ne sera pas pris et que nous n'aurons pas la garantie que le plan approuvé par les actionnaires en juin, puis en septembre, sera appliqué », prévient Frédéric Alpozzo, secrétaire CGT des marins. Tout est là. Impossible de sauver la compagnie si la Corsica Ferries peut continuer son offensive de destruction des garanties collectives et du service public de continuité territoriale en naviguant sous un pavillon international à 40 % moins cher que le pavillon français, en application des directives de l'Union européenne sur le « statut des travailleurs détachés ». N'ont-ils pas raison, les salariés de la SNCM et de la CMN, de s'arc-bouter ainsi sur leurs garanties collectives, alors que les pressions s'exercent de toutes parts, appelant tantôt à la liquidation de la SNCM, sous la menace d'une amende de 440 millions d'euros infligée par la Commission européenne, à la régionalisation de sa gestion ou à l'instauration d'un service minimum visant à remettre en cause le droit de grève ? De premiers soutiens venus des organisations du mouvement ouvrier se font jour (1). Sans aucun doute, ils en appellent d'autres. Mais comment comprendre que le courrier adressé par huit élus PCF des Bouches-du-Rhône et de Corse au Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, ne dise pas un mot de l'exigence d'imposer le pavillon de premier registre ? Comment comprendre que Dominique Bucchini, président de l'Assemblée de Corse et signataire de ce courrier, prétende défendre la SNCM en régionalisant sa gestion, alors même qu'à l'Assemblée de Corse, il a voté l'exclusion des ports de Toulon et de Nice de la délégation de service public assignée à la SNCM et à la CMN et réduit son budget de 10 % ? N'est-il pas, au contraire, nécessaire de réaffirmer, encore plus aujourd'hui qu'hier, que défense du service public de continuité territoriale sur l'ensemble des ports de Marseille, Toulon et Nice, et défense du pavillon de premier registre ne font qu'un ?

(1) Syndicat CGT Amadeus, syndicat CGT des Finances publiques du Var, union départementale FO des Bouches-du-Rhône.

# Les personnels de la SNCM en grève depuis le 1<sup>er</sup> janvier

Interview

**Frédéric Alpozzo, secrétaire du syndicat CGT des marins de Marseille**  
**“Le point central de la grève, c'est la défense du pavillon français de premier registre”**

**Le préavis de grève décrit très précisément les raisons de l'appel à la grève. Mais si tu devais résumer, dire ce qui est, selon toi, décisif dans cet appel, comment le formuler ?**  
 Très clairement, le point majeur, c'est la question de la défense du pavillon français de premier registre, et donc notre exigence de maintenir les principes d'égalité des conditions de travail des travailleurs selon la législation française. Le salarié n'est pas un sous-citoyen, et nous sommes le pays des droits de l'homme. Très concrètement, le gouvernement, socialiste, va-t-il accepter des pratiques de discriminations entre les travailleurs suivant leur nationalité et de détruire aussi l'emploi des travailleurs nationaux ? Les directives européennes relatives au détachement de travailleurs concernent les situations où il y a carence de main-d'œuvre. Nous demandons l'obligation de contrats de travail français pour tous les marins, quelle que soit leur nationalité, qui travaillent sur le territoire national, ce qui se traduit, pour ce qui concerne les marins, par le pavillon français de premier registre. Il faut arrêter cette déréglementation et cette libéralisation de notre profession, à l'origine de la casse de l'emploi, de tous les services publics, de la casse de tous les acquis sociaux, qui mettent les salariés de différents pays en concurrence entre eux au même titre que les marchandises, ce qui crée la montée de la xénophobie et de l'extrême droite en France et en Europe.

**Et il y a les conditions financières de l'entreprise, c'est-à-dire le respect des « engagements industriels et sociaux », tels que précisés dans le préavis de grève...**

Je vais y venir, mais il faut bien comprendre que tout découle de la première revendication, celle du pavillon,



donc du refus du dumping social et fiscal. Car même avec la mise en œuvre du plan industriel — ce que vient de remettre en cause le gouvernement —, le maintien d'embauches sur les navires de la Corsica Ferries en dehors du pavillon français de premier registre crée les conditions pour une mort à très court terme de la SNCM, puis ce sera le tour de la CMN (Compagnie méridionale de navigation — NDLR), également en déficit financier depuis deux ans en raison de cette concurrence sauvage et déloyale. Sur les engagements industriels, il y a le maintien de l'actionariat public majoritaire avec l'Etat à 25 %, et la participation de la Caisse des dépôts à 33 %, et celle des salariés à 9 %. Donc, nous demandons la confirmation de ce plan industriel, incluant huit navires sur l'ensemble des lignes du service public de continuité territoriale et du Maghreb avec la construction de quatre nouveaux navires. Il faut rappeler que ces navires diminuent la consommation et les coûts du carburant, et sont beaucoup moins polluants, car il est

prévu qu'ils fonctionnent au gaz naturel liquéfié. J'en profite pour signaler le silence des Verts sur ce dossier ! Un plan industriel qui signifie donc des emplois, non seulement en Corse et sur le continent pour la filière maritime portuaire et navale, mais également pour les chantiers STX de Saint-Nazaire, et nous serions en capacité de sauver et de créer des emplois.

**Dans une situation où la collectivité territoriale de Corse continue à subventionner la Corsica Ferries ?**

Effectivement, les obligations de service public continuent à subventionner cette compagnie low cost, ce qui a d'ailleurs fait l'objet de la plainte que nous avons déposée le 20 décembre et qui est maintenant reprise par la compagnie à la suite de la grève.

**Un dernier point sur le combat qui s'engage maintenant, et les conditions permettant de gagner. La fin de l'année 2013 a notamment été marquée par la grève chez les cheminots contre un processus de déréglementation qui rejoint celui que vivent les marins du transport maritime...**

C'est vrai. Mais ce n'est pas facile de créer les conditions du rapport de force nécessaire commun au plan national et interprofessionnel. Je continue à dire que c'est ce qui nous a cruellement manqué dans la dernière ligne droite sur les retraites en 2010, alors qu'on n'en était pas loin. Il y a eu récemment la mobilisation contre l'ANI, avec l'action conjointe FO et CGT, mais la division syndicale sur cette négociation et cet accord, indépendamment des modes d'action de chacun, montre les difficultés qui se rajoutent à nous. Cela dit, nous restons déterminés, et ce sont les salariés, sur le contenu et les valeurs, qui peuvent faire bouger les choses avec l'action syndicale et la mobilisation du plus grand nombre. ■

Interview

**Marc Mangani, syndicaliste FO sédentaires, SNCM**

**“Nous sommes déterminés, dans l'unité FO et CGT”**

**Peux-tu revenir sur les raisons de cette grève ?**

Il y a deux points, la question du pavillon de premier registre, et celle de l'engagement industriel de la société. Alors que tout était en place, le gouvernement, qui a validé par trois fois ce plan, l'a remis en cause le 30 décembre avec l'annonce de la commande d'un seul navire sur les quatre qui étaient prévus. Il faut ajouter que dans le même temps, la compagnie low cost Corsica Ferries est soutenue par la collectivité territoriale de Corse, ce qui conduit, avec ce dumping social, à vider le port de Marseille pour celui de Toulon. C'est comme si, à Marseille, les bus de la régie des transports de Marseille (RTM) voyaient arriver des bus jaunes (comme la couleur des navires de la Corsica Ferries — NDLR) qui cassent les prix avec des chauffeurs sous-payés !

Je voudrais également souligner le fait que le Syndicat des travailleurs corses (STC) a bloqué un navire une journée, ce qui a suffi à M. Giacobbi, président de l'exécutif de la région Corse, pour affirmer par écrit qu'il s'engageait à privilégier le recrutement de marins corses sur les navires, ce qui est totalement inacceptable en droit français. Un syndicat n'a pas pour rôle de faire s'affronter les travailleurs.

La grève est engagée, et nous sommes déterminés, dans l'unité FO et CGT. Je pense que dès lundi, il va falloir « monter d'un cran » la mobilisation, car les politiques jouent un jeu trouble, nous renvoyant sans cesse à tel ou tel interlocuteur, mais refusant de s'engager pour la défense du pavillon de premier registre, le plan de l'entreprise, le contentieux financier avec Bruxelles, les créances qui sont dues à la SNCM. De même pour la collectivité territoriale de Corse. ■

**Le préavis de grève déposé par le syndicat CGT le 9 décembre (extraits)**

**Les principaux motifs de la grève**

**“D**énonciation des nouvelles obligations de service public maritimes soumises à l'Assemblée de Corse les 19 et 20 décembre prochains, qui abandonnent les choix d'intérêt général adoptés par l'Assemblée de Corse le 9 novembre 2012 et remettent en cause tout le service public de continuité territoriale délégation de service public-organisation de service public (DSP-OSP) en faveur de Corsica Ferries et du modèle “low cost” au péril de nos emplois ;  
 — sécurisation législative de la délégation de service public 2014-2023 et des obligations de service public maritimes d'intérêt général (...);  
 — respect de la loi et des engagements adoptés par M. le ministre des Transports, de la Mer et de la Pêche, Frédéric Cuvillier, dans le décret d'application de la loi qui doit imposer l'ensemble des règles sociales et du droit du travail du pavillon français de premier registre, avec la convention collective nationale, à toutes les com-

pagnies basées en France qui opèrent au cabotage national et dans les secteurs exclus du Registre international français (RIF), comme Corsica Ferries, avec notamment l'obligation d'embaucher sous contrats d'engagement maritime français tous les marins embarqués, quelle que soit leur nationalité, tel que prévu par les lois de la République française (...);  
 — respect des engagements industriels et sociaux pris et écrits par le gouvernement et les actionnaires, Etat et Transdev, pour la SNCM, avec la mise en œuvre du plan long terme qui engage la commande de quatre navires neufs d'ici à la fin de l'année 2013, un niveau d'activité élevé et durable, sur la base de huit navires, permettant la desserte de la Corse depuis Marseille, Toulon et Nice, et un trafic soutenu vers le Maghreb, et aucun départ contraint du personnel navigant ;  
 — stabilisation de l'actionariat public d'intérêt général avec le maintien de l'Etat à 25 % aux côtés des salariés qui constituent ensemble la minorité de blocage (...). » ■

**Communiqué du comité départemental des Bouches-du-Rhône du POI (extraits)**

**Les salariés de la SNCM-CMN, avec leurs organisations syndicales, ont raison : défense du statut des marins**

**“L**e gouvernement doit imposer le pavillon de premier registre sur l'ensemble des lignes maritimes nationales (...).

La revendication des salariés de la SNCM-CMN de défense du pavillon de premier registre, c'est la revendication de tous les travailleurs qui voient aujourd'hui les employeurs et le gouvernement remettre en cause toutes les garanties collectives et les statuts (réforme des rythmes scolaires, réforme ferroviaire...) et multiplier les plans de suppression d'emploi, notamment depuis l'ANI sur la sécurisation des parcours professionnels. Tout cela en application des plans d'austérité et de déréglementation de l'Union européenne auxquels se soumet le gouvernement Hollande-Ayrault,

posant le problème de l'unité pour bloquer ces projets et faire reculer le gouvernement.

Dans un premier temps, le soutien des organisations du mouvement ouvrier à la grève engagée par les salariés de la SNCM-CMN avec leurs organisations syndicales, ne permettrait-il pas de créer les conditions pour aider à satisfaire leurs revendications ?

Pour sa part, le POI soutient et appuie sans réserves ces revendications vitales pour l'avenir de la SNCM et de ses 2 500 emplois directs.

Le POI soutient et appuie sans réserves l'exigence que le gouvernement réponde immédiatement aux revendications des salariés de la SNCM et de la CMN et de leurs organisations syndicales. »

## Conférence nationale **POUR L'UNITÉ ET LA RÉSISTANCE** du 30 novembre, à Paris

## Total : après quatorze jours de grève, contribution à la discussion

Alors que les responsables patronaux et gouvernementaux du pays misaient déjà sur « la trêve des confiseurs », les salariés de Total ont surpris tout le monde en engageant massivement la grève entre le 13 et le 27 décembre, avec leurs syndicats. C'était la première grève avec arrêt des raffineries depuis 2010.

**Bruno Ricque**

Un responsable CGT déclare : « Nous avons constaté une très grande rapidité dans le déclenchement et l'extension de la grève. »

Un autre responsable CGT expliquait au cinquième jour de grève : « Cela a commencé sur deux raffineries (Gonfreville, en Seine-Maritime, et La Mède, dans les Bouches-du-Rhône), où les salariés et les équipes CGT étaient "les plus chaudes", dès vendredi 13 décembre. »

La grève s'est engagée en commençant à mettre les raffineries à l'arrêt, ce qui prend plusieurs jours. Elle s'est étendue à Donges et à Feyzin, deux autres raffineries du groupe Total, qui sont aussi en train d'être arrêtées. Le site chimique de Total Petrochemicals, à proximité de la raffinerie de Normandie, est aussi engagé dans la grève, les salariés se rendent à l'assemblée de la raffinerie... »

La jonction des syndicats FO et CGT s'est faite dans la grève sur les revendications : une augmentation mensuelle de 100 euros ainsi qu'une prime annuelle de 1 500 euros. Tous les salariés mettaient en accusation Total, qui

annonçait dix milliards d'euros de bénéfice.

La grève s'est étendue au-delà des raffineries, elle a touché des usines Total telles que « Total Spécial Fluids », à Oudalle (Seine-Maritime). L'usine chimique Chevron (Seine-Maritime) s'est également mise en grève spontanément le 16 décembre, également sur des revendications salariales.

Si, à Chevron, le syndicat, avec les grévistes, a réussi à négocier une avancée salariale, la direction de Total n'a pas bougé pendant deux semaines, à l'issue desquelles les salariés ont repris le travail sans avancée.

Comment comprendre que Total n'ait pas cédé quand 80 à 90 % des salariés de la production étaient en grève et peut-on en tirer des leçons ?

La direction de Total a opposé aux revendications des salariés un accord signé avec la CFDT et la CGC.

La direction de Total s'est également appuyée sur le silence complice du gouvernement actionnaire.

Mais il n'y a pas que cela. Dès le début, un syndicaliste relevait : « Cela dépasse le groupe Total : ils

ont peur qu'un recul devant les salariés de Total soit un encouragement à y aller pour tous les salariés. »

Et il faut ajouter que Christophe de Margerie, P-DG de Total, qui a toujours joué les porte-parole du lobby pétrolier en France, se prépare à des mesures brutales. Il a réaffirmé, fin août 2013, que « Total sera amené à faire de nouvelles restructurations en France ». Le patronat pétrolier prépare plusieurs fermetures de raffineries parmi les huit en activité en France pour continuer à accroître l'importation en France de produits raffinés.

D'ailleurs, pendant toute la grève de décembre, Total s'est vanté d'accroître les importations pour se protéger de toute pénurie.

La question est posée : qu'est-ce qui aurait pu faire céder la direction de Total ? Est-ce que les assemblées du personnel, très puissantes tout au long de la grève, auraient pu discuter d'autres mesures ?

Un responsable syndical répondait : « Il faudrait bloquer tout et provoquer la pénurie. »

C'est en effet la question qui est posée et qui mérite discussion. ■

## CONTRIBUTION

Gilles Laysenne, syndicaliste CGT postier

## La direction d'Orange à l'offensive contre le droit syndical

Orange a décidé unilatéralement d'imposer un nouvel outil informatique, nommé « Phare », de gestion des heures de délégation des porteurs de mandats pour les quelque 7 000 salariés concernés. Au-delà du seul aspect technique déjà rébarbatif, il est évident que la motivation réelle des dirigeants est tout autre.

Dans un mail adressé aux syndicats départementaux et aux camarades mandatés du périmètre de la direction Normandie-Centre, notre syndicat écrivait : « Il est bien compris que l'intention sous-jacente procède de la volonté de contrôler l'activité syndicale de ceux qui répugnent à intégrer les projets de la boîte. D'autre part, l'interprète en ligne de mire : voir les récentes interrogations faussement naïves de Perceau (RH) à propos du détachement de Denis Guignard, secrétaire de l'union départementale de l'Indre ! Les bons de délégation papiers sont à notre sens tout aussi valables et ne sauraient être réfutés par la direction, le droit syndical n'est pas conditionné au support de gestion utilisé. »

Il est question de mettre en place dès le début janvier cet outil informatique contraignant et inquiétant (car chaque moment de l'activité syndicale devrait être mentionné de façon détaillée par l'outil informatique) ; seuls les délégués syndicaux centraux, le trésorier et le secrétaire du comité central d'établissement n'y seraient pas soumis.

A l'issue d'un premier trimestre de « tolérance », l'utilisation de « Phare » prendra un caractère obligatoire.

Après le passage dans la loi de l'accord national interprofessionnel (ANI) qui organise l'agression contre les dispositions du Code du travail et favo-

rise mobilité et licenciements, le patronat se sent les coudées franches et franchit un pas de plus contre les travailleurs en mettant la pression sur leurs représentants.

Notre fédération CGT, lors de la commission exécutive nationale du 5 décembre, en a débattu et a décidé de s'organiser pour résister et tout mettre en œuvre pour faire échec au caractère obligatoire du projet « Phare ».

Nous proposons une démarche unitaire à tous les niveaux ; certaines organisations syndicales, plutôt séduites dans un premier temps, semblent prendre conscience que nombre de leurs mandataires renâclent devant le projet de la boîte.

Nationalement, une rencontre unitaire doit avoir lieu dans les jours qui suivent.

Depuis toujours, le patronat a tenté de retourner les syndicats de salariés contre leurs mandataires en les associant à leurs funestes projets, en les détournant de leur mission première, la défense des intérêts particuliers et collectifs des travailleurs.

Il en est ainsi de la loi dite de représentativité de 2008, loi qui privilégie les « accords dérogatoires au Code du travail ». Cette loi est en cohérence avec l'ANI car il s'agit de disloquer le Code du travail. De façon très cohérente, la CFDT et le Medef ont soutenu ces deux lois.

En refusant, avec FO, son paraphe à l'ANI, notre confédération a repris un positionnement en cohérence avec ses fondamentaux : on ne pactise pas avec le patronat mais on se bat sur nos revendications ! Le combat contre l'outil informatique que veut imposer Orange est un combat pour les libertés syndicales, pour la défense des intérêts des travailleurs, pour le droit, par l'organisation, de reven-

## PLAN DE LICENCIEMENTS CHEZ MICHELIN INTERVIEW

## “Il aurait fallu mobiliser dès le départ sur la non-justification économique du plan social”

Antony Guilloteau, élu CGT au comité central d'entreprise de Michelin



Quand le plan s'appliquera, il restera environ 200 salariés sur les 926 qui travaillent aujourd'hui à l'usine Michelin de Joué-lès-Tours.

Tu as participé aux négociations, ces derniers mois, concernant le plan de licenciements chez Michelin, à Joué-lès-Tours. Qu'en penses-tu ?

Il faut rappeler que dans les années 1980, jusqu'à 4 000 personnes ont travaillé dans cette usine, deuxième site derrière celui de Clermont-Ferrand.

Aujourd'hui, il reste 926 personnes, et quand ce plan va s'appliquer, il en restera environ 200 sur le site jusqu'en 2019.

La CGT, depuis l'annonce de la direction en juin, condamne ces licenciements, car il y a du travail et l'entreprise fait des bénéfices spectaculaires : pour exemple, en 2012, ceux-ci s'élevaient à 1,5 milliard d'euros. Il n'y a aucune justification économique au plan de restructuration mis en place par Michelin.

Le seul but est de supprimer des emplois pour augmenter les bénéfices en faisant faire le travail dans des pays où l'exploitation est encore plus importante, avec des salaires et des conditions de travail dramatiques (Inde, Espagne, Italie...).

Dans le même temps, les actionnaires voient leurs gains augmenter d'année en année. Le gérant du groupe Michelin, M. Senard, est venu le 27 novembre, lors de la dernière réunion du comité central à Joué-lès-Tours, pour la signature, se félicitant de l'accord. Nous avons pris cette visite comme une véritable provocation et la délégation CGT, qui avait décidé de ne pas signer cet accord antisocial, a quitté la salle.

Pourquoi la CGT a-t-elle refusé de signer cet accord, signé par la CFDT, SUD et la CGC ?

Depuis le début, nous avons annoncé que nous voulions le maintien des emplois, comme je l'ai dit, parce qu'il y a du travail, et ensuite, même si nous n'arrivions pas à maintenir les emplois, nous aurions été dans un autre rapport de force. Nous l'avons senti en octobre pendant la manifestation à Joué et le blocage de l'usine, qui a duré dix jours : de nombreux ouvriers voulaient garder leur boulot. Que vont-ils devenir, eux et leur famille ?

Quel sera l'impact de cette restructuration sur le bassin d'emploi, où vont travailler les enfants de Joué-lès-Tours plus tard, que vont devenir les sous-traitants et les commerces environnants ?

Autant de questions qui n'intéressent apparemment pas le groupe Michelin.

Il faut préciser que nous étions dans l'intersyndicale et que les délégués des autres syndicats, CFDT, SUD et CGC, ont d'emblée accepté le plan, en voulant négocier « l'enveloppe » au plus vite.

Finalement, pendant ces deux mois de négociations, le gros cheval de bataille a porté sur les fins de carrière et les ateliers de transition professionnelle. Il y a une amélioration pour les mesures d'âge, qui, au départ, concernaient 200 personnes ; maintenant, ce sont plus de 400 qui vont « bénéficier » d'un départ en préretraite. Mais, de toute façon, ce sont, à la clé, plus de 200 personnes

qui vont se retrouver sur le carreau. Parmi les autres mesures, il y a la prime supra conventionnelle qui sera de 30 000 euros + 500 euros ; nous, à la CGT, on demandait 30 000 euros par salarié + 1 500 euros par année d'ancienneté, ce qui était tout à fait négociable au vu des bénéfices que fait Michelin (pour tous ceux qui, au bout du compte, quitteront Michelin).

Il va être proposé à environ 270 personnes deux postes dans un autre site en France. Que ce soit en mobilité interne au groupe ou en mobilité externe, c'est Michelin qui décidera si la demande des salariés est envisageable ou non.

Cet accord dépend-il de l'ANI ?

L'annonce du plan « social » a été faite quelques jours avant que l'ANI entre vraiment en application. Si maintenant on contestait la signature de l'accord définitif, celui-ci serait renégocié dans le cadre de l'ANI. Cela serait encore pire, en particulier pour ceux qui vont avoir deux propositions pour aller travailler ailleurs. S'ils refusent, avec l'ANI, ils seraient donc directement licenciés, sans indemnités supra conventionnelles.

Que penses-tu de l'intersyndicale ?

Le discours de l'intersyndicale était un problème ; nous aurions dû sortir de l'intersyndicale plus tôt, mais cela n'est pas simple, lorsque l'on se trouve face à la détresse de plusieurs centaines de salariés qui voient leur avenir détruit.

L'unité, c'est important, mais il aurait fallu mobiliser dès le départ sur la non-justification économique du plan social, car Michelin n'a pas de problème de fric.

Le groupe Michelin n'hésite pas à sacrifier ses salariés et leur famille sur l'autel de la finance pour quelques personnes privilégiées.

Quelles conclusions tires-tu de tout cela ?

Des collègues sont peut-être contents de partir car ils sont épuisés. Mais pour la CGT, la pénibilité devrait être prise en compte et permettre des départs à la retraite dès 55 ans pour les travailleurs postés. Il est inadmissible de devoir attendre un plan social pour pouvoir partir à la retraite plus tôt, sachant qu'un ouvrier travaillant en horaire posté à sept ans d'espérance de vie de moins qu'une personne travaillant en horaire normal. Tout le monde sait que ça va être difficile pour les familles et pour ceux qui vont devoir partir avec aucune garantie que ça ne recommence pas dans quelques mois, quelques années. Par exemple, la direction nous dit miser, à la Roche-sur-Yon, sur une augmentation de la capacité de production de 2013 à 2019 ; mais s'il n'y a pas de reprise du marché pour les pneus des poids lourds, et si ce n'est pas Michelin qui prend ces commandes, si Michelin continue à développer plutôt en Espagne, là où il fait plus de bénéfices, que va-t-il se passer ?

## Formation professionnelle

# La CGT ne signe pas l'accord sur la formation professionnelle

Revue de presse

LesEchos.fr

(Mardi 17 décembre, 11 h 32)

Sous le titre : « Formation professionnelle : la CGT pourrait finalement signer l'accord », on lit : « Silence radio ce mardi matin à la CGT. Il était pourtant prévu que le bureau confédéral, sa direction resserrée de neuf membres autour de Thierry Lepaon, acte la position de l'organisation sur l'accord sur la formation professionnelle. Au vu du comportement de sa délégation dans la négociation qui s'est achevée dans la nuit de vendredi à samedi, il n'y avait a priori aucun suspens. La CGT avait claqué la porte de la réunion des chefs de file organisée dans la nuit pour débloquent le dossier et sa chef de file, Catherine Perret, n'a pas eu à la fin de mots assez durs pour dénoncer le compromis trouvé, allant même jusqu'à parler de "parodie de négociation". Elle avait même envoyé dès samedi aux organisations de la CGT une note incendiaire sur l'accord soumis à signature. Mais depuis, plus rien n'a filtré. »

LeMonde.fr

(Mardi 17 décembre, 16 h 10)

« Contrairement à ce qu'elle avait laissé entendre, la CGT pourrait signer l'accord sur la formation professionnelle. Le bureau confédéral de la CGT va soumettre l'accord à la commission exécutive et une signature par la centrale "paraît probable", alors que la délégation de la CGT à l'issue de la négociation avait été très critique envers le texte.

"Une note doit être diffusée en interne sur l'accord plaidant pour la signature." Une source interne a précisé que le bureau confédéral de dix membres, présidé par Thierry Lepaon, "va tenir une réunion exceptionnelle mercredi



soir pour arrêter sa position sur l'accord". Il précisera son avis, favorable ou défavorable, et consultera l'ensemble des organisations de la CGT. "On est en phase de réflexion, on regarde l'équilibre du texte", a ajouté cette source, qui est elle-même favorable à la signature, estimant que l'accord apporte "quelques avancées" notamment par la création d'un compte personnel de formation. En refusant de parapher, la CGT "s'isolera", a ajouté cette source. »

### Le Monde

Blog de Michel Noblecourt  
(Mardi 17 décembre, 11 h 32)

« Coup de théâtre : la CGT n'exclut plus de signer l'accord sur la formation professionnelle. "Elle réfléchit et il est possible qu'elle le signe", confie sous couvert d'anonymat, au Monde, un membre du bureau confédéral. Cette valse-hésitation reflète les difficultés de gouvernance de la CGT depuis l'élection, en mars, de Thierry Lepaon, comme secrétaire général. Pour le bureau confédéral, le positif l'emporte plutôt sur le négatif, avec l'instauration d'un compte personnel de formation. Ce droit nouveau s'inscrit dans l'idée de sécurité sociale professionnelle, défendue de longue date par la CGT. Le bureau confédéral, composé de dix membres, devrait porter une appréciation favorable. Pour l'heure, c'est la délégation de négociateurs qui semble faire de la résistance. "On n'est pas sûr du résultat, confie un dirigeant de la CGT, il faut

convaincre la délégation." L'épilogue du psychodrame reste encore à écrire. »

### Communiqué officiel de la CGT

(Jeudi 19 décembre)

« Une occasion manquée pour élever le niveau de qualification des salariés. » On lit : « L'accord soumis à la signature des organisations syndicales proposé par le Medef n'assure pas les financements nécessaires. Les grandes entreprises auront des obligations moindres vis-à-vis des PME-TPE dont elles sont pourtant les principales donneuses d'ordre et utilisatrices. De l'avis de la direction confédérale, la baisse des obligations de formation pour les grandes entreprises et des droits dans le texte sans financement ne permettent pas de signature de cet accord par la CGT. »

### Les Echos

(Lundi 23 décembre)

« Thierry Lepaon renonce à signer l'accord sur la formation. Cela en dit long sur sa fragilité. Crise ou "mini-crise", comme le disent certains au sein de la centrale ? En tout cas, le feuilleton a révélé un numéro un en manque d'autorité bien que son bureau confédéral soit, cette fois-ci, resté soudé autour de lui. Alors qu'il était partisan de signer l'accord, le numéro un de la CGT s'est plié aux injonctions de sa délégation à la négociation. »

## Santé

Hôpital de Chinon (Indre-et-Loire)

# Interview de Béatrice Chabat et de Bruno Bourdin, délégués CGT



Les personnels de l'hôpital de Chinon poursuivent une grève depuis plusieurs semaines à l'appel de leurs syndicats CGT et FO pour obtenir les créations « promises » par la direction. Ils dénoncent le fait de travailler constamment au minimum de sécurité, avec un risque pour les patients. Nos correspondants locaux ont rencontré deux délégués CGT.

### Quelle est la situation à l'hôpital ?

Nous sommes dans une situation de blocage ; depuis que nous avons déclenché la grève, rien de la direction. Nous estimons être en droit d'alerte permanent. Les effectifs sont en deçà du seuil de sécurité pour les patients. Ils conviennent que l'on a raison, mais il y a les choix locaux, l'incidence de la tarification à l'acte (TAA), dont le but est en permanence de faire des économies sur le dos du personnel, contre l'intérêt des patients. La loi hôpital, patients, santé et territoires (HPST) du précédent gouvernement est toujours en place et appliquée par celui-là. Ici, notre directeur peut déroger à la règle, conséquence du budget global.

### Qu'avez-vous décidé ?

Nous avons décidé de mettre la pression sur la ministre. C'est ce que nous avons fait à la sous-préfecture et ce que nous avons dit au maire et au député, M. Baumel, qui a pris l'engagement de faire un courrier à M<sup>me</sup> Touraine. Je ne crois pas que nous aurons des résultats de ce côté. Ce sont des manœuvres pour calmer le jeu. Le mal, c'est la territorialisation des soins, dont le but est de diminuer le coût de la santé. Nous utilisons les outils des syndicats, dont le CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail — NDLR), pour défendre les conditions de travail. Ainsi, au nouveau service gériatrique, nous demandons

un audit sur le manque d'effectifs. L'employeur a rejeté le contenu de la demande d'audit.

La prochaine échéance sur ce sujet est fixée au 21 janvier au tribunal administratif.

Leur stratégie, c'est de museler tout ce qui est encadrement, en renvoyant la responsabilité sur le responsable de service.

Aujourd'hui, il y a des horaires de journées de travail qui sont illégaux, une utilisation des contractuels, main-d'œuvre plus malléable du fait de la précarité de leur contrat.

C'est une situation générale. On franchit un cap dans la précarisation, dans le public comme dans le privé. La marchandisation des soins revient à travailler comme dans le secteur privé. Il y a besoin d'une mobilisation générale.

De plus, les salaires sont gelés. Si l'on ne travaille pas le dimanche, on est limite pour vivre.

### Que pensez-vous de la situation dans le pays ?

Les grèves sont mal embarquées. Les uns y sont, les autres pas, alors que la plupart des gens ont le même regard...

Le pouvoir national n'existe plus. C'est l'Union européenne qui dirige le pays avec un seul objectif : la rationalisation des soins.

Vinci va racheter la clinique. Que vont devenir la radio et la chirurgie ? On ne sait pas. Si la chirurgie ferme ou est déplacée, c'est la maternité qui est sur la sellette.

Ici, c'est Dauge (ancien député-maire PS de Chinon et toujours président du conseil d'administration) qui a enterré le service public médical (en installant la clinique privée dans l'hôpital). Si un patient vient aux urgences de l'hôpital pour une radio, c'est le privé qui la fait. Idem pour une intervention chirurgicale. Le week-end, la continuité du service public n'existe pas, c'est un leurre.

### En bref

#### RHÔNE-ALPES Les Verts inventent le vote par tirage au sort... pour le budget 2014 du conseil régional

Les Verts de la région Rhône-Alpes sont des militants fidèles au slogan fondateur de leur mouvement : « Faire de la politique autrement » ! Cela signifie-t-il que le groupe des Verts a revendiqué l'abrogation de l'acte III de la décentralisation ? Que ce groupe s'est prononcé contre la métropole de Lyon ? Que nenni ! Au moment de se prononcer sur le budget de la région Rhône-Alpes, « ils ont tiré au sort ceux qui dans leur rang approuveraient le document et ceux qui s'abstien-

draient » (Le Dauphiné libéré, 22 décembre 2013).

Douze élus sur trente-sept ont donc indiqué, en s'abstenant, que le prochain budget ne les satisfaisait pas !

#### Où est la tartufferie de cette nouvelle manière de soutenir le conseil régional ?

Le tirage au sort a été soigneusement préparé. Pour éviter de mettre en porte-à-faux les conseillers qui siègent à l'exécutif comme vice-présidents, ces derniers se sont prononcés pour le budget ! Sinon, gare à la punition... Le président PS du conseil régional, Jean-Jack Queyranne, les aurait exclus immédiatement de leur vice-présidence !

Renée LAURENT ■

Photo AFP



Thierry Lepaon.

Le prochain numéro de notre journal reviendra sur le contenu du projet de loi gouvernemental sur la formation professionnelle.

## Chronique

## INTERNATIONALE

Le « modèle grec »  
à la tête  
de l'Union  
européenne

Jean-Pierre Raffi

« La nouvelle présidence grecque sous le signe de l'austérité », titre le bulletin EurActiv Newsletter, alors que la Grèce assume, depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'aux élections européennes de mai prochain, la présidence de l'Union européenne. Une Grèce exsangue à laquelle les gouvernements successifs, de gauche comme de droite, imposent depuis quatre ans une politique dévastatrice dont presque chaque mois les émissaires de la troïka (BCE, Union européenne et FMI) viennent s'assurer de la stricte exécution. Une politique dont les travailleurs, leurs familles, toute la population laborieuse paient les conséquences au prix fort. Le taux de chômage en Grèce atteint un record, même parmi les pays de l'Union européenne les plus durement touchés. Près de 27,4 % des Grecs sont au chômage aujourd'hui. Six jeunes de moins de 24 ans sur dix n'ont pas d'emploi. Les Grecs sont en moyenne 40 % plus pauvres qu'en 2008, selon des chiffres de l'agence statistique Elstat. Le revenu brut disponible a chuté de 29,5 % entre les premiers trimestres de 2008 et de 2013. En prenant en compte l'inflation sur cette même période, la chute est proche de 40 %. La rémunération totale des salariés a baissé de 34 % depuis le deuxième trimestre 2009, selon les chiffres mêmes d'Elstat. Sur la même période, le gouvernement grec a réduit les prestations sociales de 26 %.

Et voilà le « modèle » que le mécanisme de la présidence tournante porte à la tête de l'Union européenne, comme pour signifier à tous les travailleurs et peuples l'avenir que le capital prétend leur offrir. Pour aider à balayer cette politique, dans douze pays de l'Union européenne, des militants ouvriers de toutes tendances ont, à ce jour, répondu favorablement à la proposition d'organiser à Paris, les 1<sup>er</sup> et 2 mars prochains, une conférence ouvrière européenne de résistance, forts de cette certitude : « Ce sont les travailleurs et les peuples qui, se saisissant de leurs organisations, imposeront l'unité des travailleurs et des organisations jusqu'à la rupture avec ce qui est l'instrument principal des capitalistes et des banquiers (...) et ouvriront la voie à l'union libre des peuples et des nations libres d'Europe » (1).

(1) Lettre du bureau national du POI du 5 octobre 2013.

L'événement



Assemblée générale des mineurs en grève, à Marikana, le 27 août 2012.

Photo AFP

## Afrique du Sud Le congrès du syndicat des métallos (NUMSA) appelle la COSATU à rompre avec l'alliance gouvernementale

Du 17 au 20 décembre 2013 a eu lieu le congrès de la NUMSA, le syndicat des ouvriers de la métallurgie d'Afrique du Sud. La NUMSA organise 338 000 ouvriers de la métallurgie, et représente donc le principal syndicat affilié à la confédération COSATU, elle-même membre de la coalition gouvernementale tripartite, avec l'ANC et le Parti communiste sud-africain (SACP). C'est donc au lendemain des cérémonies officielles en hommage à Nelson Mandela que ce congrès s'est tenu (à l'inverse de celui de la COSATU, reporté *sine die* par sa direction).

Dominique Ferré

**L**a résolution unanime des 1 200 délégués — transmise par nos camarades du Socialist Party of Azania (parti associé aux activités de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples) — porte une caractérisation très nette de la politique du gouvernement tripartite. La résolution affirme ainsi : « La crise mondiale du capitalisme se poursuit et présente un avenir sombre pour toutes les économies émergentes (...). Le gouvernement de l'ANC, y compris sa composante liée à la direction du Parti communiste, a présidé à la baisse importante des niveaux d'industrialisation du pays. Ce n'est pas un accident ; cela ne vient ni de l'incompétence ni de l'inefficacité de la part de la direction de l'ANC ou du PC. Cela vient du fait que la direction de l'ANC, comme du PC, protège les intérêts du grand capital blanc et de l'impérialisme, contre les intérêts de la classe ouvrière. » Ce qui a amené la résolution à condamner les mesures gouvernementales telles que « le plan national de développement (PND), la loi sur l'incitation fiscale pour l'emploi, la subvention pour le salaire des jeunes, les agences de travail temporaire et les péages automatiques ». Ce constat est d'autant plus important que la résolution du congrès rappelle le soutien incessant de la NUMSA « à l'ANC et au Parti communiste au cours des vingt années écoulées qu'ils sont au gouvernement, et à leur lutte longtemps auparavant ». Ce congrès a décidé de cesser de contribuer au financement des partis ANC et PC, et, pour la première fois depuis vingt ans,

de ne pas appeler à voter pour les candidats de l'ANC aux élections législatives de 2014.

### «MARIKANA A ÉTÉ UN TOURNANT»

Si le congrès du plus grand syndicat en nombre d'adhérents de toute l'histoire du continent africain est amené à dresser ce constat et à prendre ces positions aujourd'hui, c'est en particulier parce que, dit la résolution : « Marikana a été un tournant. (...) Ce qui est arrivé à Marikana est l'une des raisons pour lesquelles nous avons réuni ce congrès national extraordinaire. En tant que syndicat, nous avons dit qu'après la fusillade qui a tué trente-quatre mineurs à Marikana, ce ne pouvait pas être « circulez, il n'y a rien à voir » en Afrique du Sud. Comment expliquer l'assassinat de travailleurs en grève dans une démocratie ? En tant que syndicat, nous avons mené une analyse approfondie et détaillée de la signification politique de Marikana. »

Et la résolution de conclure : « Marikana, c'était la défense délibérée des profits de la mine et des capitalistes miniers ! »... par un gouvernement composé de l'ANC, du PC, de la COSATU et parlant au nom des masses noires en particulier.

Se prononçant pour la « nationalisation des mines » (mais aussi pour celle des banques et d'ArcelorMittal), et pour le châtiement des coupables de la répression de Marikana, le congrès a été amené à tirer, en outre, comme conclusion, qu'il n'y a « aucune chance de faire revenir l'Alliance (gouvernementale — NDLR) à ce pour quoi elle a été fondée à l'origine, qui était de mener un programme révolutionnaire pour la transformation radicale du pays, avec la Charte de la liberté comme plate-forme minimale pour transformer l'économie sud-africaine. La direction du Parti communiste est devenue partie intégrante de l'Etat et ne

**«Marikana a été un tournant. (...) Ce qui est arrivé à Marikana est l'une des raisons pour lesquelles nous avons réuni ce congrès national extraordinaire»**

parvient pas à agir comme l'avant-garde de la classe ouvrière. La chance est bien mince de la remettre sur la voie de la lutte de la classe ouvrière pour le pouvoir de la classe ouvrière » (1).

### LE CONGRÈS EXIGE LA RUPTURE DE LA CONFÉDÉRATION COSATU AVEC LE GOUVERNEMENT

Un constat qui a amené le congrès à poser le problème « d'appeler la COSATU à rompre avec l'Alliance », c'est-à-dire de rompre avec le gouvernement. La résolution formule ainsi qu'au « centre de ces problèmes, il y a des efforts concertés pour transformer la fédération en courroie de transmission qui fait passer la politique du gouvernement dirigé par l'ANC dans la classe ouvrière et faire ainsi que la COSATU, mouvement syndical indépendant et militant, devienne une « fédération jaune » », y opposant le combat pour « une COSATU unie, indépendante et qui mène campagne, qui soit capable d'appliquer ses propres résolutions sans faveur et sans crainte », et appelant les autres syndicats affiliés à s'y engager.

Il est trop tôt, bien entendu, pour tirer des leçons définitives de ce congrès et des débats qu'il provoque d'ores et déjà en Afrique du Sud, sur le plan politique comme sur le plan syndical. Il n'en reste pas moins que ses conclusions sont significatives de l'état d'esprit de milliers et de milliers de militants et de travailleurs dans l'Afrique du Sud de « l'après-Marikana », que le consensus des cérémonies officielles de décembre 2013 n'a pas suffi à dissimuler. ■

(1) Portant cette caractérisation, le congrès a cependant affirmé que « la classe ouvrière a besoin d'une organisation politique », décidant d'ouvrir une réflexion sur la perspective de ce qu'il a appelé un « Mouvement pour le socialisme ».

## ESPAGNE

## Un coup sévère contre le droit à l'avortement

Le gouvernement Rajoy vient d'annoncer un avant-projet de loi (loi Gallardon) qui constituerait un profond recul du droit à l'avortement, non seulement par rapport à la loi de Zapatero, mais aussi par rapport à la loi de 1985. C'est une soumission aux exigences de la hiérarchie épiscopale catholique et aux groupes anti-avortement, qui n'ont pas honte de s'appeler « pro-vie ».

## DÉCLARATION

Dans une déclaration publique, le Parti ouvrier socialiste internationaliste (POSI), dénonce un coup sévère contre le droit à l'avortement (extraits).

### Avortement libre et gratuit !

« La loi actuelle permet à la femme de décider de poursuivre ou non une grossesse en toute liberté au cours des quatorze premières semaines de grossesse. Avec la loi Gallardon, non seulement le droit à l'avortement est restreint, limité à certaines conditions, mais, de plus, la femme qui voudra avorter devra se soumettre — dans le cas où elle en appellera à l'exigence légale la plus fréquente, le « danger pour la santé mentale » — à un prétendu « suivi », un calvaire de démarches qui constitueront autant d'entraves à l'exercice de ce droit. Ce suivi devra inclure, avant de pouvoir avorter, une information sur le fait que « la vie du non-né constitue un bien juridique protégé par la Constitution » et une « orientation sur la façon de résoudre les conflits et problèmes personnels ». Et, le comble, comme les services sociaux, surchargés et déjà très touchés par les coupes budgétaires, ne pourront probablement pas répondre à toutes les femmes concernées, il est tout à fait possible que cette tâche soit sous-traitée. Le risque est grand que ce soit des associations anti-avortement qui prennent en charge finalement ce « suivi », une potion amère pour ces femmes.

La loi Gallardon taille dans les libertés et droits arrachés par la lutte de la classe ouvrière et des peuples d'Espagne après la mort du dictateur Franco. Elle s'ajoute à la réforme du Code pénal et de la loi de Sécurité citoyenne, réforme qui attaque les droits de réunion et de manifestation, et à la loi annoncée sur le service minimum contre le droit de grève.

Bien entendu, il s'agit des femmes travailleuses. Les femmes de la classe bourgeoise pourront avoir accès à l'avortement libre dans des cliniques de Londres ou de Suisse, comme elles l'ont toujours eu. Avortement libre et gratuit ! Il faut dépénaliser l'avortement. Le « délit d'avortement » doit disparaître du Code pénal, sans « attendus » ni délai. La loi doit établir le plein droit de la femme à décider de son corps.

Ce droit ne peut être garanti que s'il est pris en charge par la Santé publique, sans « objections de conscience ».

En même temps, la Santé publique doit garantir l'accès gratuit aux anticoncepteurs, pour les femmes de tout âge, sans autre restriction que l'existence de contre-indications médicales.

Tout cela exige le respect d'une règle démocratique élémentaire : la séparation réelle et effective de l'Église et de l'État. La religion est une affaire privée. La religion hors des lois civiles et pénales ! L'Église et la religion hors de l'école ! Une raison de plus pour en finir avec ce régime monarchiste et ramener la République. »

## JAPON

## La mobilisation des paysans bloque le traité de libre-échange trans-Pacifique (TPP)

Le 3 décembre dernier, à l'occasion de la venue à Tokyo du vice-président américain, Joe Biden, des milliers de paysans japonais ont manifesté « leur opposition à la volonté du gouvernement japonais de prendre part à cet accord TPP » (Le Parisien, 3 décembre 2013).

En fait, les agriculteurs japonais n'ont jamais cessé de manifester, tout au long de l'année 2013, leur opposition au TPP (1), car la suppression des barrières douanières aboutirait à leur élimination.

Or, depuis le 22 juillet, le Japon participe aux négociations sur le TPP, à la demande de Washington qui entend piloter une zone de libre-échange représentant 40 % du PIB mondial. Et le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, a fait du TPP une priorité, car, avec ce marché, il compte sur des exportations japonaises stimulées par un yen fortement dévalué par rapport au dollar et une déréglementation du travail programmée par le projet de loi sur les « zones de déréglementation économique afin d'attirer des investissements » (2).

### L'ANNÉE 2013 SE TERMINE SANS L'ACCORD ESPÉRÉ PAR L'ADMINISTRATION OBAMA. POURQUOI ?

« Washington exige de Tokyo une baisse des tarifs douaniers que l'archipel impose à plusieurs produits agricoles étrangers entrant

sur son territoire. Mais le gouvernement de Shinzo Abe a pour l'instant refusé de lever les barrières tarifaires qui protègent ses producteurs de riz, de sucre, de blé, de produits laitiers, de viande de bœuf et de porc » (LesEchos.fr, 20 décembre 2013).

Pendant, à la date du 16 décembre, « le TPP » reste une grande priorité du président, à cause des dividendes économiques qui en découlent, a déclaré le porte-parole de M. Obama, Jay Carney. « Le Congrès et les Américains attendent beaucoup du TPP », selon lui, et « l'administration est déterminée à obtenir le meilleur marché possible » au terme des négociations » (3).

Mais la difficulté du gouvernement américain à s'imposer sur cette question face au Japon, comme le fait que le gouvernement Shinzo Abe soit obligé de tenir compte de la résistance des paysans japonais, constituent des indications sur la crise de l'impérialisme américain comme sur la situation qui se tend dans l'archipel.

Nous y reviendrons.

Jean-Pierre FITOUSSI ■

(1) Le TPP regroupe l'Australie, le Brunei, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour, les États-Unis et le Vietnam. La Chine n'en fait pas partie.

(2) <http://www.japoninfos.com/aujourd'hui-au-japon-le-5-novembre-2013.html>

(3) <http://affaires.lapresse.ca/economie/etats-unis/201312/16/01-4721535-washington-redit-son-interet-pour-le-partenariat-trans-pacifique.php>

## MOYEN-ORIENT

## Vers une nouvelle année de violence ?

En ce début d'année 2014, les violences se multiplient au Moyen-Orient. Près de trois ans après la chute de Moubarak en Égypte, près de trois ans après le déclenchement d'un mouvement populaire en Syrie, très vite récupéré et instrumentalisé par les grandes puissances, qui prétendaient « stabiliser » le cours des événements, la situation est plus explosive que jamais.

La puissance américaine se trouve dans une position très difficile.

Après avoir refusé d'intervenir militairement en Syrie, de peur de ne pouvoir plus rien contrôler, Barack Obama a décidé de se rapprocher de l'Iran, pays à très grand potentiel industriel et commercial et contre lequel il tenait jusqu'à peu un discours extrêmement belliqueux. Ce rapprochement, qui a causé un vif émoi en Arabie Saoudite, principal rival de l'Iran dans le golfe Persique et allié traditionnel des États-Unis, a conduit à une diversion diplomatique de la France — officiellement critique vis-à-vis du réchauffement des relations avec l'Iran — en direction du royaume saoudien. Avec l'accord des Américains, le suppléant François Hollande va ainsi vendre des armes à l'armée libanaise, par l'intermédiaire d'un financement saoudien. C'est cette même Arabie Saoudite qui livre des armes lourdes (de provenance américaine) à plusieurs groupes djihadistes en Syrie.

Mais devant les revers de ses alliés sur le terrain face aux groupes djihadistes, la puissance américaine a stoppé son soutien direct aux milices syriennes, cherchant à se désengager du conflit syrien. Dans le même temps, le Qatar poursuit son aide aux principaux groupes djihadistes qui cherchent à démanteler le pays et la Jordanie, par crainte que ces mêmes groupes renouent des liens avec le régime de Damas. Pendant ce temps, sur le terrain, la Syrie poursuit son effondrement dans un déchaînement



Le secrétaire d'État américain, John Kerry, revient au Moyen-Orient pour la dixième fois depuis sa nomination en février dernier.

Photo AFP

ment de violence, où les belligérants prennent une part équivalente.

Les conséquences du conflit en Syrie se font de plus en plus sentir au Liban voisin, où les partisans des deux camps s'affrontent et où arrivent continuellement des dizaines de milliers de réfugiés syriens dans la plus grande précarité.

C'est dans ce contexte que John Kerry, le secrétaire d'État américain, revient au Moyen-Orient pour la dixième fois depuis sa nomination en février dernier. Kerry prétend peser de tout son poids pour maintenir un plan qui n'a de paix que le nom, et auquel personne ne croit, lui y compris. La tension régionale est telle que l'État d'Israël, au risque d'une explosion dans ses propres rangs, ne peut plus faire de concessions pour accompagner la politique américaine. Netanyahu, le Premier ministre, a clairement annoncé son orientation devant John Kerry, indiquant qu'« au lieu de préparer les Palestiniens à la paix, les dirigeants palestiniens leur enseignent la haine d'Israël ». Pourquoi ? Parce que les dirigeants de

l'Autorité palestinienne, pourtant très impliqués dans la collaboration avec l'occupant israélien, ne peuvent accepter de reconnaître, comme le demande Netanyahu, « le caractère juif de l'État d'Israël, foyer de la nation des juifs du monde entier », ce que Netanyahu sait parfaitement.

La libération de vingt-six prisonniers politiques palestiniens est une mesure symbolique, aussitôt « compensée » par l'annonce de la construction de nouvelles implantations israéliennes en Cisjordanie. Comme le note le quotidien *Al Qods al-Arabi* (2 janvier), pour les Palestiniens, « une autre année de négociations signifierait douze autres mois de violations, d'agressions et d'arrestations, montrant comment, pendant cette année de négociations, Israël a tué trente-six Palestiniens, le coût en vies humaines le plus élevé depuis cinq ans ».

Dans tout le Moyen-Orient, l'alliance entre les grandes puissances et les régimes réactionnaires dans la répression contre les peuples prépare et entretient violences et conflits.

F. LAZAR ■

## ÉGYPTE

## Le régime militaire réprime

A l'approche du référendum sur le projet de Constitution qui doit avoir lieu les 14 et 15 janvier prochains, le gouvernement mis en place par les généraux intensifie la répression tous azimuts.

## Correspondant

Le 25 décembre, le gouvernement a officiellement déclaré la confrérie « organisation terroriste », mais il fait aussi la chasse aux militants qui ne veulent ni du régime militaire ni du retour du président islamiste.

La confrérie « organisation terroriste » : le gouvernement cherchait à la qualifier ainsi depuis trois mois, à la suite de la décision d'une juridiction d'interdire l'« Association » des Frères musulmans, faisant droit à une plainte déposée par le parti de gauche Tagammoe.

Mais la répression ne frappe pas que les Frères musulmans. Une centaine de militants très actifs lors du soulèvement populaire qui

a renversé Moubarak, contre le Conseil suprême des forces armées qui lui a succédé et contre Mohamed Morsi, s'étaient rassemblés, le 17 décembre, autour du slogan : « A ceux qui sont avec Morsi, à ceux qui sont avec Sissi, ni l'un ne reviendra ni l'autre ne sera mon président ! » La police a violemment chargé et arrêté nombre d'entre eux. Trois des dirigeants du mouvement du 6 avril ont été condamnés à trois ans de prison et 50 000 livres (5 280 euros) d'amende.

Pour le pouvoir, il s'agit de terroriser le peuple qui a chassé Moubarak et s'est dressé le 30 juin 2013 pour chasser Morsi. Il s'agit de terroriser les travailleurs qui n'ont cessé d'exiger leurs droits, la renationalisation des entreprises privatisées, la réouverture des usines fermées, la réintégration des travailleurs licenciés, l'éviction des directions corrompues.

C'est ce qu'exprime dans les colonnes d'*Al-Ahram Hebdo* (13 novembre 2013), un expert militaire

et général à la retraite, Adel Soliman : « Le gouvernement en place essaie de profiter des troubles politiques en promulguant une loi qui mettrait dans un même panier tous ceux qui s'opposent au régime, notamment les Frères musulmans, les activistes, les ultras ou autres. Le tout sous le slogan de la lutte contre le terrorisme (...). Les différents gouvernements ont brandi le prétexte du terrorisme pour maintenir l'état d'urgence pendant des dizaines d'années. »

L'impérialisme américain, qui a soutenu les régimes militaires dictatoriaux depuis la signature par Sadate des accords de paix de Camp David en mars 1979, et la cohabitation des Frères musulmans et des généraux, fait aujourd'hui le choix des militaires comme ultime recours ; face à la déstabilisation généralisée de la région, il faut maintenir coûte que coûte l'accord entre l'État d'Israël et l'Égypte.



# Des militants du sous-continent indien se sont retrouvés, à Mumbai, dans une conférence contre la guerre et l'exploitation

Une conférence contre la guerre et l'exploitation s'est tenue à Mumbai (Inde) les 14 et 15 décembre 2013. Elle avait été convoquée à l'initiative de Nambiath Vasudevan, au nom du Trade Union Solidarity Committee de Mumbai, et Rubina Jamil, pour la All Pakistan Federation of Trade Unions (APTUF), tous deux membres de la coordination de l'Entente internationale des

travailleurs et des peuples (EIT) formée à Alger à l'issue de la conférence mondiale ouverte de 2010.

Y participaient des délégations venant d'Inde (des villes de Mumbai, Pune, Goa, Lucknow, Kanpur, Delhi et de l'Etat du Tamilnadu), du Bangladesh et d'Afghanistan. Etaient également présents une délégation du Parti des travailleurs d'Algérie et

des militants du POI (France). Le gouvernement indien avait refusé d'accorder un visa aux délégués pakistanais.

Durant deux jours, une riche discussion s'est développée entre les militants des différents pays. Nous y reviendrons dans nos prochains numéros, et concentrons ce premier compte rendu sur les décisions prises en commun.

## CAMPAGNE

### Qui étaient les délégués présents ?

**D'**Afghanistan, des militants ouvriers, pour certains participants de longue date aux luttes pour les droits démocratiques ouvriers, refusant en 1979 l'occupation de leur pays par les armées de la bureaucratie russe, mais s'opposant aux fondamentalistes, dénonçant l'agression américaine et l'occupation de leur pays.

**Du Bangladesh**, des responsables et des militants de la Fédération nationale des travailleurs du Bangladesh, engagés dans l'action pour la défense des travailleurs du textile et de la confection, dans le combat pour l'augmentation de leurs salaires et le respect de leurs droits.

**D'Inde**, des militants qui, dans les différentes parties du pays dans des secteurs professionnels, étaient à la pointe de l'imposante grève générale de février 2013 (voir Informations ouvrières, n° 241) qui a dressé, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales du pays, les travailleurs par dizaines de millions pour leurs revendications.

C'est la mobilisation des travailleurs qui a imposé cette grève générale dans l'unité. Le mouvement syndical indien, puissant par son nombre, est

en effet très divisé, dans la mesure où chaque parti politique entend contrôler « son » syndicat. Au-delà des positions politiques diverses et des affiliations syndicales différentes, le trait commun de la majorité des délégués de l'Inde est qu'ils combattent pour surmonter les divisions.

Soit en œuvrant à la construction de syndicats qui manifestent leur indépendance à l'égard des partis politiques, soit en participant à des regroupements à l'échelle des Etats d'Inde ou de leurs fédérations associant les divers syndicats sur des plates-formes revendicatives communes.

Nous reviendrons dans de prochains numéros d'Informations ouvrières sur certaines des interventions de ces délégués, notamment sur le combat pour la libération des travailleurs de Marutti (entreprise qui appartient au groupe japonais Suzuki) qui ont été emprisonnés : le patronat ayant cherché à briser par la violence la tentative de constituer un syndicat, un contremaître a été tué à la suite d'une provocation, et 147 travailleurs ont été emprisonnés, dont certains n'étaient même pas sur les lieux quand l'incident s'est produit. ■

### Afghanistan : pour le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les forces militaires des Etats-Unis et de l'OTAN

Dans sa déclaration finale, la conférence a décidé de « lancer un appel pour mener une campagne pour le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les forces militaires étrangères présentes en Afghanistan ». En effet, le rapport présenté par les délégués afghans a saisi tous les participants.

Les conséquences de l'occupation militaire du pays depuis plus de douze ans sont véritablement terrifiantes. C'est pourquoi les délégués ont décidé d'une campagne unie pour poser, dans le mouvement ouvrier et démocratique, la seule question qui vaille : il ne peut y avoir aucune condition au retrait de toutes les troupes étrangères d'Afghanistan. La prétention de l'impérialisme américain à construire neuf bases permanentes en Afghanistan doit être combattue.



Photo AFP

### Des syndicalistes pakistanais interdits de séjour en Inde

**R**ubina Jamil, qui, avec Nambiath Vasudevan, avait convoqué cette conférence, n'était pas présente, pas plus que les six autres militants qui formaient la délégation du Pakistan. Ils s'étaient vu refuser leur visa et donc l'entrée sur le territoire indien.

Cela survenait à un moment où la presse évoquait des « incidents de frontière », la préparation d'attentats tandis que les vols directs entre l'Inde et le Pakistan étaient suspendus.

Cette situation soulignait à quel point le danger de guerre fratricide était présent en Asie comme conséquence des manœuvres des grandes puissances, et d'abord des Etats-Unis. Loin d'entamer la détermination des militants de plusieurs pays du sous-continent indien réunis dans cette conférence, cet acte arbitraire soulignait la nécessité de combattre contre la guerre.

Rubina Jamil.



Le camarade Vasudevan soulignait dans son introduction :

« Nous mesurons combien le risque de guerre s'est développé et nous devons comprendre ce que signifie le refus de visas pour nos camarades pakistanais. Nous avons contacté la direction du ministère des Affaires étrangères à Delhi. Nous n'avons obtenu aucune réponse. Toutes les démarches sont restées vaines. »

Je suis coorganisateur de cette conférence avec le camarade Rubina Jamil. Bien évidemment, nous devons en tenir compte dans notre réunion. Le refus du gouvernement indien a une signification profonde. »

Nambiath Vasudevan poursuivait, dans des termes qui sont repris dans la déclaration finale de la conférence : « Nos camarades du Pakistan n'ont pu venir du fait du refus des autorités indiennes de leur accorder leurs visas. Leur délégation comprenait des dirigeants syndicaux pakistanais reconnus dans leur propre pays. Leur confédération syndicale, l'APTUF, plonge ses racines dans la lutte commune de tout le mouvement ouvrier du sous-continent contre la domination du colonialisme britannique, dont les dirigeants ont organisé le démembrement en taillant dans la chair vive de nos peuples. »

Ces responsables syndicaux avaient déjà participé à des conférences internationales similaires, contre la guerre et l'exploitation, en particulier à la précédente conférence de Mumbai. Au moment où les gouvernements indien et pakistanais parlent de nécessité d'un accord fraternel, nous considérons que le refus du gouvernement indien d'accorder un visa à ces dirigeants ouvriers, leur interdisant par conséquent de rencontrer d'autres syndicalistes venus d'Inde, d'Afghanistan, du Bangladesh, est une indication sur la situation actuelle et un symbole.

Nous adressons à nos camarades pakistanais notre plus fraternel salut. Refuser des visas et par là interdire à des syndicalistes de tenir des conférences et des rencontres, c'est une atteinte à la démocratie — tandis que l'on voit les capitalistes, les hommes d'affaires autorisés à se déplacer librement à travers le monde entier. Nous avons décidé de combattre cette politique concernant les visas à l'encontre des syndicalistes pour que l'Inde adopte une attitude correcte sur cette question.

Nous affirmons ici avec force que les mesures arbitraires et bureaucratiques ne réussiront pas à empêcher les peuples et les organisations ouvrières de développer des relations fraternelles. ■

### Le Bangladesh au bord de l'explosion

**L**e camarade du Bangladesh intervenait d'abord sur la signification de la catastrophe du Rana Plaza, à Dhaka, la capitale du Bangladesh, où l'effondrement d'une usine de textile avait provoqué la mort de près de 1 200 travailleurs « victimes non d'un accident, mais d'un meurtre commis au nom de la baisse du coût du travail » :

« Après la catastrophe de Rana Plaza, la classe ouvrière a engagé la lutte pour les salaires. »

Le gouvernement a engagé l'action contre les travailleurs. Les prix augmentent de manière considérable.

Le salaire moyen est de 3 000 takas, soit 40 dollars. Les travailleurs revendiquent un salaire minimum de 8 000 takas, soit 100 dollars. Mais les patrons ont proposé seulement 600 takas d'augmentation.

Cela a mis le feu aux poudres. Les travailleurs se sont retrouvés face à face avec non seulement les patrons

mais aussi face au gouvernement. Notre fédération syndicale a clairement indiqué que les demandes des travailleurs étaient légitimes et devaient être acceptées.

Elles devaient être obtenues par les moyens traditionnels de la lutte de classe, la grève et la manifestation. »

Des provocations orchestrées par le patronat et facilitées par le comportement de certaines ONG qui prétendaient organiser les travailleurs en dehors de leurs organisations syndicales ont conduit à des destructions d'usine, facilitant la répression.

Depuis, la situation s'est aggravée. Pour contrecarrer la montée des actions revendicatives des travailleurs, l'impérialisme et les dirigeants de la bourgeoisie locale n'hésitent pas à créer une situation grosse d'une guerre civile.

En trois semaines, il y a eu des centaines de morts. Le pays est au bord du chaos. ■



Photo AFP

Dhaka, juillet 2013 : manifestation d'ouvrières du textile.

## UNE SEMAINE DANS LE MONDE

## ÉTATS-UNIS (1)

## Wall Street termine sa meilleure année depuis 1995 sur de nouveaux records

Tandis que partout dans le monde, au nom de la crise, des millions de travailleurs ont été jetés au chômage, que d'autres millions ont vu leurs salaires ou leurs pensions de retraite baissés, leurs droits sociaux rabaissés, les services publics mis en coupe réglée, l'AFP souligne que « Wall Street a terminé 2013 en faisant grimper mardi 31 décembre l'indice Dow Jones à de nouveaux records, + 26,5 % », achevant ainsi « en beauté »... pour le capital financier, « sa meilleure année depuis 1995 ». Les Bourses saluaient, entre autres, la hausse, pour le 21<sup>e</sup> mois consécutif, des prix des logements aux Etats-Unis. « Les bonnes nouvelles continuent de tomber », explique Peter Cardillo, du fonds d'investissement Rockwell Global Capital. « On avance vers la nouvelle année au cours de laquelle la Bourse va probablement continuer à monter », a-t-il ajouté.

Ces « bonnes nouvelles » accompagnaient l'annonce d'un nouveau recul de l'activité dans la région de Chicago et la poursuite des plans de licenciements. Parmi les valeurs du jour, figurait le groupe informatique HP.

## ÉTATS-UNIS (2)

## Hewlett Packard ajoute 5 000 licenciements aux 30 000 déjà prévus et... engrange les bénéficiaires

Le fabricant informatique américain Hewlett-Packard (HP) vient d'annoncer de nouvelles suppressions de postes (5 000), s'ajoutant à celles déjà prévues dans son programme de restructuration.

« A la date du 31 juillet 2013, HP comptait supprimer environ 29 000 postes d'ici à la fin 2014 dans le cadre de son plan de restructuration », explique un document publié lundi 30 décembre. « A cause de pressions sur le marché et les activités du groupe, au 31 octobre, HP s'attend à présenter à supprimer 15 % de plus » qu'annoncé en mai 2012, soit « un total d'environ 34 000 postes, et à enregistrer (...) environ 4,1 milliards de dollars » de charges exceptionnelles dues à cette restructuration, poursuit ce document.

Les réductions du coût du travail ainsi réalisées depuis deux ans payent... pour les actionnaires : HP a ainsi dégagé sur son exercice 2013 un bénéfice net de 5,1 milliards de dollars.

## CHIFFRE

12 306

C'est, selon une étude publiée le 31 décembre 2013, le nombre de faillites d'entreprises en Belgique en 2013. Le cabinet Graydon qui a conduit cette étude prévoit qu'un nouveau record sera atteint en 2014, suivant la tendance d'un mois de décembre particulièrement mauvais, avec plus de 1 100 faillites de plus qu'en décembre 2012.

Photo correspondants



Rassemblement devant le tribunal de Pointe-à-Pitre, le 2 mai 2013.

## GUADELOUPE

## Appel de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe aux organisations ouvrières et démocratiques

## Trois dirigeants syndicaux en procès pour fait de grève

chers camarades, chers amis, en ces premières heures de 2014, permettez-moi, au nom de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), de vous présenter tous nos vœux de luttes victorieuses contre l'oppression, la domination, l'injustice et la répression, dans l'unité et la solidarité des travailleurs et des peuples. Aux quatre coins du monde, la répression frappe les travailleurs, les peuples et, singulièrement, les militants syndicaux, qui refusent de courber l'échine face au diktat de l'Etat et du patronat. En Guadeloupe, nous refusons de courber l'échine et poursuivons le combat contre la domination économique, sociale et culturelle. Le gouvernement Hollande poursuit la même politique répressive que son prédécesseur.

Quelques exemples :

— Le 16 janvier prochain, ce sont trois dirigeants de l'Union des travailleurs de la santé (UTS-UGTG) qui sont convoqués devant le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre. Ils sont poursuivis pour des faits de grève qui datent de 2006. Ces convocations interviennent au moment même où l'agence régionale de santé annonce la suppression de 500 postes au CHU de Guadeloupe. Ce sont aussi des licenciements et des fermetures de services dans nombre de structures hospitalières de Guadeloupe. Il s'agit de faire taire l'UGTG qui mène la fronde contre les licenciements, contre les suppressions de postes et pour la mise en œuvre d'une véritable politique de santé en faveur des travailleurs et du peuple de Guadeloupe.

— Le 8 avril, c'est Charly Lendo, actuel secrétaire général adjoint de l'UGTG, qui

est poursuivi pour homicide involontaire indirect. Il est tenu pour responsable de la mort accidentelle d'un jeune motard survenue en février 2009 dans le cadre de la mobilisation du LKP. Ce procès se tient trois jours après le XIV<sup>e</sup> Congrès de l'UGTG. Là encore, il s'agit de criminaliser l'action syndicale et de diaboliser ceux qui luttent. Les choses sont claires : ils veulent faire taire l'UGTG par tous les moyens.

— Le 2 mai 2013, pour la première fois, un militant syndical de Guadeloupe (Jocelyn Leborgne, secrétaire général de l'Union des employés du commerce UEC-UGTG) a été acquitté pour avoir refusé de se soumettre à un prélèvement biologique. Le procureur a fait appel de cette décision. Pour l'heure, nous n'avons pas de date de procès.

Oui, l'UGTG a fait le choix de lutter pour la construction d'une autre Guadeloupe débarrassée de la domination capitaliste et colonialiste. En ce sens, elle est en première ligne pour s'opposer à la remise en cause des droits, des libertés et des garanties sociales.

Aussi, à travers ces procès, il s'agit, pour le pouvoir et le patronat, de museler, de terroriser les militants syndicaux pour mieux dépouiller les travailleurs et le peuple de Guadeloupe.

Nous ne nous laisserons pas faire. Aussi, au nom de la solidarité ouvrière, au nom de la démocratie, au nom du droit des travailleurs de Guadeloupe et de leurs organisations syndicales luttant pour leurs légitimes revendications, nous faisons appel à votre soutien et votre solidarité.

Recevez, chers camarades, chers amis, nos salutations militantes.

Pointe-à-Pitre,  
le 1<sup>er</sup> janvier 2014

## GUADELOUPE

## Hausse de 6,4 % du prix de l'eau pour 73 000 foyers

Quelque 73 000 foyers guadeloupéens vont voir le prix de leur eau augmenter de 6,4 % au 1<sup>er</sup> janvier, après le règlement d'un litige entre Générale des Eaux Guadeloupe (GEG), filiale de Veolia dans l'île, et le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau et d'assainissement de la Guadeloupe (SIAEAG), qui regroupe notamment les communes de Saint-François et du Gosier, ou encore celles de Goyave, Terre-de-Bas ainsi que l'île de la Désirade.

L'accord, entièrement au bénéfice de Veolia, porte sur la distribution ainsi que l'assainissement. Selon un porte-parole de Veolia, il prévoit le paiement d'impayés par la SIAEAG atteignant 10 millions d'euros, des travaux de rénovation, ainsi qu'un « réajustement » de 6,4 % du tarif de l'eau.

Le 20 décembre dernier, le patron de Veolia Eau en France, Alain Franchi, déclarait qu'il souhaitait régler la question des contrats guadeloupéens qui génèrent des pertes « très importantes » pour le groupe. Générale des Eaux Guadeloupe gère l'essentiel des contrats de l'eau dans le département d'outre-mer et revendique 350 000 habitants desservis, dont Pointe-à-Pitre, sur une population totale de 400 000 personnes.

## PORTUGAL

Photo AFP



## Fin d'année marquée par une vague de grèves

Les fêtes de fin d'année ont été marquées au Portugal par une série de grèves dans le transport aérien, la collecte des déchets à Lisbonne, les services de bus de la capitale et de sa banlieue sud.

Entamée le 23 décembre, la grève des éboueurs de Lisbonne doit se prolonger au moins jusqu'au 5 janvier. Ces salariés de la municipalité s'opposent au transfert de leur service vers les mairies de quartier et redoutent à terme une privatisation de la collecte des déchets. Comme la veille de Noël, les salariés de la société d'assistance au sol Groundforce, qui opère dans les aéroports de Lisbonne, de Porto et de Madère, étaient en grève mardi 31 décembre contre la réorganisation du temps de travail au sein de leur entreprise.

Dans le transport aérien, les 43 pilotes d'EasyJet basés à Lisbonne observent une grève de quatre jours pour réclamer de meilleures conditions de travail et le respect de la législation portugaise.

De leur côté, les chauffeurs de bus urbains de Lisbonne et de sa banlieue sud ont arrêté le travail, les 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier, pour dénoncer les coupes salariales visant les fonctionnaires, prévues dans le budget 2014.

Grèves et manifestations se sont ainsi multipliées cette année au Portugal contre les mesures d'austérité que le pays s'est engagé à mettre en œuvre en application des exigences de la troïka (Union européenne, BCE et FMI).

## ITALIE

## La pauvreté des familles atteint un niveau record

Près de 13 % des familles (3,232 millions) résidant en Italie se trouvent dans une situation de pauvreté relative, un record depuis l'instauration de ces statistiques en 1997, selon l'Institut italien des statistiques (Istat) et l'Institut national de la prévoyance sociale (Inps).

Une situation chiffre qui touche également 15,8 % des individus vivant en Italie.

Quant à la pauvreté absolue, elle concerne 6,8 % des familles et 8 % des individus. Elle a doublé depuis 2005 et même triplé dans les régions du Nord, traditionnellement riches.

« Au fil des ans, la pauvreté a empiré pour les familles nombreuses, avec des enfants, surtout s'ils sont mineurs, habitant dans le Sud et pour les familles composées de plusieurs générations », souligne le rapport. Parmi ces dernières, une famille sur trois est relativement pauvre et une sur cinq l'est de façon absolue.

Un mineur sur cinq vit désormais dans une famille en situation de pauvreté relative et un sur dix dans une famille subissant une pauvreté absolue, ce dernier chiffre ayant « plus que doublé depuis 2005 ».

Histoire

Moins de six mois après le début du conflit, à Noël 1914

# La première grande fraternisation de la Première Guerre mondiale

L'année qui s'ouvre va voir se succéder d'innombrables « célébrations » du début du terrible conflit. Nous nous exprimerons le moment venu sur le sens de ces commémorations, et sur ce que fut réellement la Première Guerre mondiale. Dès ce premier numéro de l'année, nous rappelons un événement historique qui intervint à la toute fin de 1914. Il ne s'agit pas d'une

erreur de date anniversaire de notre part, mais de la volonté d'affirmer immédiatement : non, malgré le chauvinisme répandu dans les pays belligérants, les peuples ne se haïssent pas ! Nous avons demandé à Alain Vauchelles de nous présenter le film réalisé en 2005 sur l'événement, et à Pierre Roy de rappeler la réalité des événements.

## « Joyeux Noël », un film tout en émotion

Alain Vauchelles

**24** décembre 1914. Front du Nord. Une tranchée allemande face à deux tranchées, française et écossaise. Au milieu, un no man's land à l'étendue si réduite que les ennemis sont des voisins dont on connaît presque l'intimité. On ajoute l'arrivée d'un couple vedette de l'opéra de Berlin, des sapsins de Noël, des cornemuses et du champagne, et c'est progressivement une trêve qui s'installe, une fraternisation qui réunit les trois camps, avec échange de boissons, messe chantée, célébrée par un prêtre écossais, match de football et, le lendemain, enterrement de tous les morts et même protection réciproque contre les tirs d'artillerie ! Mais ce n'aura été qu'une parenthèse heureuse et pacifique, puisque les trois états-majors, ainsi que l'archevêque anglican, sanctionneront ce manquement à la discipline. Précisons que le film *Joyeux Noël* (1) de Christian Carion (sorti en novembre 2005) n'est pas la restitution d'un événement singulier. C'est un scénario inspiré de divers cas de fraternisation et nourri par l'imagination de l'auteur. Œuvre de fiction, il repose néanmoins sur des faits avérés : s'il n'est pas un document, il est un appel à la mémoire et une sorte de manifeste émotionnel. L'émotion : c'est le mot-clé !

Comment ne pas être ému, bouleversé même, par la réunion de ces hommes oubliant le temps d'une nuit qu'ils sont ennemis, qu'ils sont soldats ? Comment résister à la beauté des chants qui illumine le visage de ces auditeurs marqués par la barbarie ? Comment refuser l'empathie qui nous étire quand le jeune lieutenant apprend d'un mourant qu'il est papa ? D'emblée, toute analyse critique semble invalidée face aux larmes. Pourtant... Carion, scénariste, dialoguiste et réalisateur de cette production internationale — coalition pacifique sur le front de l'industrie cinématographique !... — réunit tous les ingrédients d'un mélodrame, genre dont le cinéma a donné de si beaux exemples. Le scénario, d'abord, qui suit une structure classique, sinon académique, en actes clairement identifiables : l'exposition avec la présentation des protagonistes, l'élément déclencheur (le concert donné par le couple qui ouvre une faille dans le déroulé guerrier), le bouleversement avec la nuit de Noël et la messe, apogée sentimentale et esthétique, pour finir sur le retour à l'ordre et ses dégâts. Il faut aussi du drame (des morts, des déchirements person-

nels, des conflits...) qui alterne avec des joies (le « réveillon », l'annonce d'une naissance...), et de l'humour (les châtelains, le réveil de Poncel, les allées et venues pour échapper à l'artillerie...). Le tout dessinant l'image d'un bonheur impossible et pourtant poursuivi. Sont nécessaires aussi des oppositions nettes : entre les bons et les méchants, entre le front et l'arrière, entre la lumière de Noël et l'obscurité guerrière, entre la pureté de l'art et la boue des

tranchées, et surtout entre l'Eglise de Christ, si humaine, et l'Eglise institutionnelle, si insensible. Ajoutons les seconds rôles pittoresques à la bonne trogne, le couple romantique, la mort du plus attachant et drôle : autant de stéréotypes immédiatement efficaces. Incontestablement, Carion a voulu célébrer cet élan pacifiste, du générique montrant le conditionnement belliciste imposé aux enfants, à la fin suggérant malgré tout l'esprit rebelle, en passant par la messe œcuménique, sommet du film. Le réalisateur s'appuie sur des procédés éprouvés de construction ou de filmage, comme les effets de surprise (les sapsins, l'identité du général) ou l'enfilade de gros plans quand résonne la musique sacrée. Il insiste même, avec son recul d'un siècle, en précisant que le lieutenant allemand est juif et marié à une française, ou en prêtant à l'archevêque un discours belliciste qui fait écho à ceux de Bush après le 11-Septembre ! Rien ne manque pour s'assurer notre adhésion.

Là est la limite du film : accaparé par la courbe émotionnelle d'une histoire signifiante, Carion en oublie de peindre de véritables personnages, leur préférant des types répertoriés ; il en oublie de décrire une collectivité, celle-ci n'étant qu'un faire-valoir ; et il en oublie de saisir la réalité des tranchées, celles-ci n'étant plus qu'un décor. L'aspect documentaire, ici délaissé, eût donné plus de force à la démonstration : au lieu de surgir de la matière et de la complexité du réel, de se nourrir des cœurs, des corps et de l'esprit des soldats, de leurs interrogations, de leurs révoltes ou leurs renoncements, le drame est sollicité par une anecdote assez racoleuse. Le film qui se hisserait à la hauteur de ces événements essentiels est encore à venir. ■

(1) Les services de presse des principales chaînes de télévision nous ont indiqué prévoir la diffusion de ce film dans le courant de l'année 2014, sans en avoir encore précisé la date. *Joyeux Noël* est actuellement en vente en DVD.

## Des faits qui parlent d'eux-mêmes



Photo DR

L'une des très rares relations de la fraternisation dans la presse d'un pays belligérant : les soldats ont échangé des boissons, des cigarettes, des photos, ont discuté ensemble... et ont même organisé un match de football.

Pierre Roy

Le phénomène des fraternisations fut suffisamment important pour inquiéter les états-majors respectifs des armées en guerre. Il commença très tôt. En fait, son début coïncide avec la deuxième phase militaire de la guerre, celle où elle « s'enterre », celle où les armées se positionnent face à face dans des tranchées quasi parallèles tout au long de la ligne de front.

Le sergent-poète Jean de La Ville de Mirmont (1), tué le 28 novembre 1914, témoigne dans une lettre adressée à sa mère le 13 novembre 1914 : « Hier des officiers allemands ont agité un drapeau blanc et sont venus causer avec les nôtres, les invitant à déjeuner pour dimanche prochain. D'une tranchée à l'autre les soldats français et allemands se sont engagés à ne pas se fusiller de la journée. Ils se sont amusés à se lancer des pommes de terre. Le soir venu, les Boches ont entamé un cantique. Les nôtres ont répondu en entonnant un chant vif et animé : "Ah ! Que c'est rigolo ! / On va leur flanquer / Les pieds dans le dos" » (2).

Le cinéaste Christian Carion a bien puisé son sujet dans la réalité. On peut discuter du film qu'il a imaginé, et je partage assez la critique qui en est faite par Alain Vauchelles, tout en mesurant l'impact émotionnel qu'il a eu. Mais ce qui est assez incroyable, c'est qu'il ait fallu attendre si longtemps pour que la création artistique s'empare de ce phénomène des fraternisations. Il a d'ailleurs fallu attendre presque aussi longtemps pour que les historiens s'y intéressent et lui accordent enfin l'importance qu'il mérite. Le livre *Frères de tranchées*, co-écrit sur ce sujet par quatre historiens (3), n'est paru qu'en 2005. A ma connaissance, le livre de Gabriel Chevallier, *La Peur*, est un des rares ouvrages de fiction à mentionner les fraternisations, qui ont été un phénomène très répandu sur le front dès novembre 1914 et qui a duré au moins jusqu'à la fin de 1915. A partir de cette date, les états-majors des deux camps ont eu recours au pilonnage intensif par l'artillerie des positions adverses (mais pas seulement, il s'en faut) pour rendre impossible dans les zones de feu intense tout rapprochement. C'est le moment où l'artillerie se met à disposer de pièces d'une énorme puissance de feu et d'une plus grande précision balistique (si les états-majors en décidaient ainsi), capable de ravager complètement une surface de plusieurs centaines de mètres carrés. Sous les obus, plus de fraternisation possible, car plus de vie tout court possible... Il n'en demeure pas moins que dans les secteurs « tranquilles », des fraternisations eurent lieu jusqu'à la fin de la guerre. Rémy Cazals, dans les archives du contrôle postal, en a trouvé



© Reuters

et publié maints témoignages saisissants, pour 1916, 1917, 1918. Les soldats sapeurs des deux camps, par exemple, s'avertissaient réciproquement du moment des explosions dans les sapes creusées par leurs soins... (4).

Lénine, alors à Zurich, apprend par la presse suisse de langue allemande que l'état-major allemand s'inquiète du phénomène. Il rédige alors un article qu'il intitule *Pour illustrer le mot d'ordre de la guerre civile* (5), où il écrit : « La fraternisation et les tentatives de rapprochement sont un fait. Le haut commandement allemand s'en inquiète : il lui reconnaît donc de l'importance. Le journal ouvrier britannique *Labour Leader* du 7 janvier 1915 reproduit toute une série d'extraits de journaux bourgeois anglais faisant état de cas de fraternisation entre soldats anglais et allemands, qui ont organisé (pour la Noël) des "armistices de 48 heures", des rencontres amicales à mi-chemin entre les deux lignes de tranchées, etc. Le haut commandement britannique a interdit la fraternisation par un ordre spécial. » ■

(1) Auteur d'un recueil de poèmes, *L'Horizon chimérique*, dont l'un s'intitule : *Je me suis embarqué sur un vaisseau qui danse*, mis en musique par Gabriel Fauré et aujourd'hui chanté par Julien Clerc.

(2) *La Lettre du Chemin des Dames*, revue éditée par le département de l'Aisne, n° 29, automne 2013, p. 35.

(3) Sous la direction de Marc Ferro qui s'est chargé de la partie relative à l'armée russe, ont écrit Malcolm Brown pour la partie anglaise, Rémy Cazals pour la France et Olaf Mueller pour les empires centraux (éditions Perrin).

(4) A Thiescourt, dans l'Oise, village entièrement sous contrôle allemand, non loin de la ligne de front, les poilus allaient faire leur provision d'eau dans un puits situé au centre du village, à près de 800 mètres de leurs positions. Situation qui ne fut pas rare.

(5) Lénine était certainement au courant du phénomène bien avant, puisqu'il l'insère comme un élément important d'agitation dans des propositions faites notamment à *Nache Slovo*, le groupe politique constitué autour du journal de Trotsky (cf. Lénine, *Œuvres*, tome 21, août 1914-décembre 1915, Editions sociales, 1960, pp. 119).